

LA
DENTELLE A VALENCIENNES

Tous droits de reproduction réservés pour tous pays, y compris la Suède, la Norvège, le Danemark et la Hollande.
Copyright Jean SCHEMIT, libraire.

MALOTET
LA DENTELLE A VALENCIENNES



JEAN SCHEMIT
LIBRAIRE
52, RUE LAFFITTE
PARIS

LA
DENTELLE A VALENCIENNES

PAR

A. MALOTET

DOCTEUR ÈS LETTRES

ANCIEN PROFESSEUR D'HISTOIRE AU LYCÉE DE VALENCIENNES

Avec le concours pour l'illustration

DE

M. ADOLPHE LEFRANÇO

Ouvrage accompagné

de huit reproductions dans le texte et de trente-deux planches hors texte

PARIS

JEAN SCHEMIT, LIBRAIRE

52, RUE LAFFITTE, 52

1927

PRÉFACE

Ce livre répond à des lacunes, car il n'y avait pas, à proprement parler, d'histoire de l'industrie dentellière à Valenciennes, mais seulement des études éparses dans des ouvrages généraux. Nous avons, sans doute, puisé aux renseignements fournis par ces ouvrages, mais nous avons souvent aussi fait usage de documents inédits que nous eûmes la bonne fortune de découvrir dans les Archives de Valenciennes, Lille et Paris. Il nous a paru indispensable de les compléter les uns par les autres. Non content de nous appuyer sur une triple documentation, nous les avons soumis à une critique sévère, opposant les lettres des négociants, qui pouvaient être l'expression de leurs intérêts, aux mémoires des intendants, et en général aux documents officiels. Certes, la tentative ne laissait pas de présenter de grandes difficultés. Les documents officiels faisant souvent défaut pour la dentelle, nous avons dû poursuivre nos recherches dans le domaine des industries similaires ou connexes : broderie, passementerie, batistes, dans l'espoir d'y glaner des renseignements susceptibles de mener à bien notre travail. Si nous n'avons pas été déçu dans nos espérances, nous le devons pour une bonne part à M. Henault, notre archiviste municipal, qui, par sa profonde connaissance des documents confiés à ses soins, pouvait, mieux que tout autre, nous engager dans la bonne voie.

D'autre part, Valenciennes, à la différence de Bruges et de Bruxelles, n'est pas dotée d'un musée de dentelles. S'il lui reste encore beaucoup de dessins du XVIII^e siècle, ses chefs-d'œuvre ont pour la plupart disparu, acquis par de nombreux amateurs, parfois inconnus et dispersés dans différentes villes de France et de l'étranger. Un Valenciennais, qui en possède toutefois une riche collection, et, comme bon nombre de ses concitoyens, conserve pieusement le culte des beaux-arts, M. Adolphe Lefrancq, conservateur au Musée de cette ville, nous a apporté pour l'illustration du présent ouvrage le concours le plus dévoué et le plus éclairé. C'est à son aimable obligeance et à son grand sens artistique que le lecteur doit d'avoir sous les yeux ces belles gravures, dont la réunion présente un véritable intérêt documentaire. Nous sommes heureux de lui témoigner ici notre vive gratitude.

Outre un certain nombre de dessins du XVIII^e siècle conservés au Musée de l'Hôtel de Ville, nous avons reproduit des types de valenciennes qui permettront de suivre sans effort les transformations successives de cette dentelle. De préférence, nous avons attiré les regards sur les barbes, parce que c'est dans ce genre que les dessinateurs ont montré le plus d'imagination et les ouvrières le plus de talent, les autres dentelles, depuis la mignonnette jusqu'au large volant, n'étant constituées que par un seul dessin, le plus souvent assez court et se répétant avec une régularité quelque peu monotone.

Nous avons une autre dette de gratitude à acquitter envers M. L. Jonas, le jeune et célèbre peintre qui a su rendre si vivants les types de son pays natal et a bien voulu laisser sur notre étude

l’empreinte de son grand talent en évoquant avec une vérité frappante l’attitude et l’âme de quelques vieilles dentellières valenciennoises.

En composant notre livre, nous n’avons pas, certes, négligé le point de vue artistique. Mais, quelque poétique que soit la dentelle, nous n’avons pas cru devoir sacrifier aux grâces, le rôle de l’historien consistant, non à faire œuvre d’imagination et à se perdre dans les hypothèses, mais à chercher la vérité en s’appuyant sur des textes exacts et précis.

Retracer les diverses phases de la merveilleuse industrie dont les produits délicats ont acquis dans le monde tant de renommée, rechercher les causes de sa prospérité et de sa décadence, ainsi que les tentatives de l’initiative privée ou des pouvoirs publics pour en assurer le développement ou en conjurer la ruine, mettre en lumière le talent déployé par les ouvrières, le goût exquis dont ont fait preuve les marchands, les conséquences que les grands événements de la France, troubles politiques, guerres, mesures législatives, variations de la mode, etc., ont pu exercer sur la destinée de la valenciennoises, telle a été notre ambition. Pussions-nous avoir réussi à intéresser le lecteur en écrivant les pages que l’on va parcourir ! Ce serait la meilleure récompense d’un travail qui nous a coûté quinze années de recherches et où nous avons mis, à défaut d’autres qualités, tout notre amour de la vérité.

A. MALOTET.

INTRODUCTION

Parmi les arts de la femme, il en est un qui surpasse tous les autres en délicatesse, c'est celui qui consiste à enlacer les fils par l'étrange pouvoir de la main et à former un réseau que l'industrie araignée ne pourrait égaler, c'est l'art de la dentelle.

Il n'est pas sans intérêt pour cette étude de rechercher les causes pour lesquelles cet art naquit et fleurit à Valenciennes.

Remarquons d'abord qu'il y fut favorisé par la proximité de la matière première, du lin de fin qui, dès le moyen âge, était récolté dans la vallée de la Scarpe, aux portes mêmes de la ville, et qui avait déjà contribué à la naissance de l'industrie des toiles fines ou batistes. La quantité de lin produite par les fileuses du pays fut telle que des retorderies ou fabriques de fil à coudre ou à faire points et dentelles s'y établirent de bonne heure et qu'on en exportait déjà beaucoup à l'étranger dans la première moitié du xvii^e siècle.

Mais l'avènement de la dentelle fut aussi préparé par la faveur dont y jouissaient depuis longtemps les travaux à l'aiguille et, en particulier, la broderie, la tapisserie et la passementerie.

La broderie paraît assez ancienne à Valenciennes, puisque, dès le début du viii^e siècle, Harlinde et Reinelde, filles d'Alard de Denain, apprenaient à broder dans l'abbaye Saint-Jean, qu'elles y avaient fondée.

Au xiv^e siècle, cette ville était devenue un centre important pour la fabrication des étoffes brodées. On y comptait une vingtaine d'ouvriers « de broudure », qui travaillaient soit pour les églises, soit pour les milices et les comtes de Hainaut. En 1368, Gautier le Brodeur fournissait des bannières au corps des milices. En 1392, Jean Delcroix confectionnait avec plusieurs ouvriers de Mons une cotte semée de perles pour M^{me} d'Ostrevant.

Dès l'année 1365, les brodeurs de Valenciennes obtenaient des règlements communs avec les peintres et les sculpteurs. Au siècle suivant, leur nombre fut encore plus important et parmi eux on remarque de véritables dynasties, comme celle des Brouwet : Pierart Brouwet, Paul Brouwet, Guillaume Brouwet, Jehan Brouwet. Malheureusement, nous manquons de renseignements sur leurs œuvres. On sait toutefois qu'en 1848 Paul Brouwet faisait broder des étoffes pour quarante tabernacles par Jeanne Bonne, épouse de Philippe Le Mannier, qui devait recevoir en salaire pour chaque tabernacle 3 sols 9 deniers.

Pour le *xvi*^e siècle, on relève dans les Archives les noms de Regnier Delbecque, Jehan Hutin et Daniel Wallart. En 1558, le Magistrat rendit le chef-d'œuvre obligatoire pour tous ceux qui désiraient passer maîtres dans le métier de brodeur. Ce chef-d'œuvre consistait à faire une médaille d'or, nuancée, brodée à l'aiguille, laquelle représentera « une histoire de la hauteur de trois quarts d'aune renfermée dans un cartouche, élevée en soulure » (broderie en relief).

Le luxe de l'ameublement fit naître à Valenciennes, dès le commencement du *xiv*^e siècle, l'industrie de la tapisserie de haute lisse. Mais à cette époque les tapissiers parisiens, comme ceux de l'Artois, faisaient une sérieuse concurrence à ceux du Hainaut, et l'on voit les seigneurs de ce pays, ainsi que ceux de la Flandre, s'approvisionner chez les artisans de Paris. Les cartulaires nous ont mentionné les noms de plusieurs tapissiers du Hainaut, mais ne donnent que peu de renseignements sur leurs travaux. Les documents deviennent plus explicites au siècle suivant. En 1408, Arnould Bresin exécutait pour la chambre à coucher de M^{me} d'Ostrevant des tapis semés de courbettes et satins reversés. En 1416, Jean Bresin vendait à Jean, duc de Touraine, huit couvertures de haute lisse, ornées de ses armes et destinées à des bêtes de somme. En 1419, Jehan de Florence réparait les tentures de la chambre de Jacqueline de Bavière ; à la même date, Jean Hont confectionnait pour la duchesse Jeanne, fille du duc de Brabant, plusieurs tapisseries de couleur verte et rouge avec ornements et rinceaux.

Il ne faudrait pas, toutefois, s'exagérer l'importance de cette industrie à l'époque qui suit. La plupart des tapisseries qui servaient à décorer les appartements des ducs de Bourgogne venaient d'Arras, d'Audenarde, de Tournai et Bruxelles. Le rôle de Valenciennes paraît avoir été peu important, si on le compare à la célébrité acquise par ces villes, et, si les hautelisseurs avaient déjà obtenu des règlements en 1408, ils ne furent pas assez nombreux pendant cette période pour former une corporation.

Pendant la seconde moitié du *xv*^e siècle, une circonstance vint favoriser l'essor de cette industrie : ce fut la décadence de la tapisserie à Arras, décadence provoquée par l'occupation française qui suivit l'invasion de Louis XI. D'Arras, les hautelisseurs passèrent à Tournai, Lille et Valenciennes. Parmi les tapissiers de Valenciennes qui s'y trouvaient vers 1460, on peut citer Hanot, Gheber et Hanequin Boen, natif de Bruxelles. Mais l'existence de ces artisans ne prouve nullement que la fameuse tapisserie du *tournoi* conservée au Musée de Valenciennes est sortie d'un atelier de cette ville.

Les progrès de la tapisserie marchèrent de pair avec ceux du luxe au *xvi*^e siècle. A Valenciennes, comme dans les autres villes des Pays-Bas, les fêtes publiques : entrées de souverains, processions solennelles, tournois, étaient autant d'occasions pour les artistes de manifester leurs talents. Mais nous sommes porté à croire que l'industrie valenciennoise était alors écrasée par la concurrence de Bruxelles et des villes voisines. Dans sa *Description des Pays-Bas*, en effet, Guichardin, pourtant si précis sur les étoffes fabriquées dans la vieille capitale du Hainaut, n'y fait pas figurer les tapisseries, tandis qu'il mentionne celles de Bruxelles et d'Enghien. Après une période de malaise provoquée par les troubles religieux, cette industrie reprit vigueur et, en 1583, le Magistrat constate que « le mestier des hautelisseurs s'est grandement augmenté depuis quelques années ».

L'administration sage et réparatrice des archiducs Albert et Isabelle lui permit, au début du XVII^e siècle, tout au moins de se maintenir. Toutefois, le Magistrat de Valenciennes préférait encore s'adresser aux maîtres des villes les plus réputées de la région. C'est ainsi qu'en 1619 il commandait à un certain Vanquequikebaert, tapissier à Audenarde, une tapisserie pour la chambre Saint-Gilles, qui devait représenter des scènes de chasse, des paysages, avec les armes de la ville aux quatre angles. L'année suivante, c'est encore un hautelisseur d'Audenarde, Antoine Bloemars, qu'il chargeait d'exécuter une tenture ayant pour sujet l'histoire de Valenciennes.

Quant à la passementerie, après avoir été en faveur dans la première moitié du XVI^e siècle, elle déclinait fort à la fin de ce siècle. En 1596, on se plaignait non seulement des fraudes dans la fabrication des passements qui étaient souvent entremêlés de faux or et argent, mais de la concurrence des marchands étrangers qui venaient vendre en ville des draps de soie, des passements d'or, d'argent ou de soie, et l'on décida qu'ils ne pourraient exposer leurs marchandises en vente sans avoir payé une fois pour toutes 8 livres tournois de droits à la corporation des passementiers. Vers 1660, cette industrie était tellement diminuée d'importance à Valenciennes, comme à Bruxelles, Gand et ailleurs, qu'un grand nombre d'ouvriers étaient contraints de chercher d'autres moyens d'existence. Toutes ces industries : passementerie, broderie, tapisserie, présentaient sans doute dans l'exécution de grandes différences avec la dentelle, mais elles n'en exigeaient pas moins, outre l'expérience, le soin et un grand sens de la mode, le goût et la connaissance du dessin, car une exécution, même très soignée, ne rachète pas le mauvais goût.

Or, l'art du dessin fit de grands progrès à Valenciennes du XIV^e au XVII^e siècle, grâce aux progrès de la sculpture et de la peinture.

Dès le VIII^e siècle, Valenciennes avait des enlumineurs ou miniaturistes. Dans l'abbaye Saint-Jean, on apprenait aux jeunes filles, non seulement à broder, mais à enluminer les livres religieux, évangiles, psautiers, etc. C'est de ce monastère, des mains d'Harlinde et de Reinelde, qu'est sorti le plus ancien manuscrit enluminé que l'on possède, le fameux évangélaire conservé aujourd'hui à l'église de Maeseyck.

Au XIV^e siècle, elle comptait déjà un certain nombre de peintres, mais la plupart n'étaient que de simples artisans, qui peignaient les étendards de la ville ou décoraient ses édifices. Jehan de Brabant et Louis Le Peintre exécutaient divers ouvrages d'armoirie et Robert Piehett vingt-cinq écussons avec les armes de la ville, Jehan de Beaumetz se voyait confier la mission de peindre et dorer l'image de la Halle des jurés, Jehan Beauvarlet et Lotard Capdelance celle de décorer sa porte, ses murailles et le grand lion qui se trouvait au-dessus de cette porte, Lotard de Bailleu le fleuron du tympan de la chapelle échevinale, etc...

Rappelons encore, seulement pour mémoire, les noms de Thomas de Gand, Olivier de Sebourg, Guillaume de Bonmale et Nicolas d'Allemagne.

Il est un de ces peintres, toutefois, qui est devenu célèbre : c'est André Beauneveu, à la fois miniaturiste et sculpteur. Ce maître, originaire de Valenciennes, appartient sans doute au groupe des artistes du Nord attirés à la cour de France. Il fut en faveur auprès du roi Charles V, qui lui commanda un sarcophage pour l'église abbatiale de Saint-Denis ; il illustra des psautiers où se révèle le sentiment naturaliste et décora le château du duc de Berry à Mehun-sur-Yèvre. Mais il

habita aussi Valenciennes en 1361 et en 1374 et travailla pour sa ville natale ; c'est lui, notamment, qui orna de peintures la Chambre des jurés, œuvre dont il ne subsiste malheureusement plus rien.

A la même époque vécurent un certain nombre de tailleurs d'images ou sculpteurs, parmi lesquels on doit citer Jehan de Valenciennes, regardé comme l'auteur des sculptures intérieures du nouvel hôtel de ville de Bruges. C'est lui, en particulier, qui fit les moulures des portes, les colonnes, les nervures et les jolies consoles de l'escalier.

Pendant la seconde moitié du xv^e siècle, il existait à Valenciennes une école de peinture qui eut pour représentants : Jean Lefèvre, Jean Mahieu, Marque Caussin, Simon Marmion, Pierre Després et Michel Clauwet. Simon Marmion, peintre amiénois, vint s'établir à Valenciennes vers 1458, et contribua à la fondation de la corporation des peintres valenciennois. On lui a attribué sans preuve bon nombre d'ouvrages, mais il est bien l'auteur d'une table d'autel de la chapelle Saint-Luc, peinte avec tant d'art « que l'on jurerait, dit un vieux manuscrit, que c'est pierre blanche... », où se voit une « chandelle qui semble vraiment ardre », et d'une image de ce saint pour l'autel de la corporation à l'église Notre-Dame-la-Grande, sans parler des portraits de Charles le Téméraire et de sa femme, Isabelle de Bourbon que conserva longtemps l'église de la Salle-le-Comte. De toutes ces œuvres, qui seraient certes pour nous d'un grand intérêt, aucune n'a survécu aux ravages des troubles religieux du xvi^e siècle. Simon Marmion mourut à Valenciennes le 15 décembre 1489 et y fut inhumé.

Il laissait une fille, qui fut une célèbre miniaturiste. Son neveu, Michel Clauwet, fut loin d'avoir le même renom. Il en est de même de la plupart des autres peintres de cette école, sur les œuvres desquels nous sommes d'ailleurs peu renseignés.

Des nombreux peintres qui existaient à Valenciennes au xvi^e siècle : Colinet et Jacques Mahieu, Jacques de Maille, Jacques de Horgny, Simon de Hollande, Hubert Cailleau, Jean et Sébastien Ghiens, Jacques May, les plus appréciés sont Jacques May et le miniaturiste Hubert Cailleau. Le premier peignit un tableau du Jugement dernier qui ornait la Chambre de justice, le second a enluminé plusieurs graduels romains et a laissé une curieuse miniature dans un précieux manuscrit que l'on peut voir à la Bibliothèque nationale où, malgré certaines négligences, se trouvent représentés avec assez de vérité les costumes et personnages du Mystère de la Passion, joué à Valenciennes en 1547.

La plupart des autres étaient plutôt des artisans que des artistes ; ils montraient plus d'aptitude à dessiner des armoiries et des blasons ou à enluminer des statues qu'à rendre sur une toile une physionomie ou une composition d'histoire.

Il en fut de même au siècle suivant, dont les seuls noms dignes d'être retenus sont ceux des Leblond, des Gerin et des Mignon. C'est Jacques Leblond qui exécuta l'image de saint Jean destinée à l'une des chapelles de l'église Saint-Paul, image rehaussée d'éclatantes dorures. Laurent Leblond, qui jouissait de son vivant d'une certaine renommée dans l'art héraldique, dessina des blasons pour plusieurs corporations. Gerin, qui conseilla peut-être Watteau, peignit une suite de sujets tirés de la vie de saint Gilles que le tapissier Philippe Demay devait reproduire sur une tapisserie de haute lisse dont on voulait orner la chapelle Saint-Pierre. S'il péchait par la couleur, il ne fut pas aussi mauvais peintre qu'on l'a souvent répété ; il avait quelque aptitude pour le

dessin et la composition. A Gaspard Mignon, enfin, sont dues la dorure et la peinture à l'huile de la partie supérieure de la chapelle Saint-Pierre, ainsi que les blasons qui figurèrent au service funèbre célébré à Valenciennes à la mémoire de Le Tellier.

Quant à la sculpture, elle fut représentée au XVII^e siècle par Adam Lotman, habile décorateur, qui excella dans l'agencement des grands motifs ornementaux des marbres polychromes, et Pierre Schleif, qui exécuta le jubé et le maître-autel en marbre de l'abbaye de Vicoigne.

Quel que soit le mérite de ces différents artistes, il n'en est pas moins vrai que, sous leur influence, l'art du dessin fit ici de grands progrès. On sait, en effet, qu'en dehors des apprentis qui fréquentaient les ateliers de ces sculpteurs ou de ces peintres, un certain nombre d'élèves écrivains, orfèvres, brodeurs et autres étudiaient la peinture et, par suite, s'initiaient au dessin, parce que cet art complétait les connaissances nécessaires à leur métier, et que d'autres s'y adonnaient, non pour en faire leur profession, mais par goût, « par plaisir ». Un tel milieu n'était-il pas très favorable à l'éclosion de la dentelle, industrie d'art par excellence? Doit-on s'étonner qu'elle participât aux progrès des goûts artistiques qui s'étaient déjà manifestés, dès le moyen âge, dans la capitale du Hainaut?

On ne peut, d'autre part, passer sous silence l'abondance de main-d'œuvre due à l'organisation de l'assistance par le travail et à la multiplication des couvents de femmes dans la ville.

Au début du XVI^e siècle, dans chaque paroisse de la ville une charité ou association de personnes charitables recueillait les fonds et les répartissait entre les pauvres. Mais les aumônes étaient mal distribuées. Des vagabonds, des fainéants, des joueurs et des ivrognes en jouissaient au détriment des vrais pauvres. Pour mettre fin à ces abus, le Magistrat créa, à l'instar de plusieurs villes, notamment Ypres, Mons, Enghien, Douai et Lille, une *Bourse* commune ou *Aumône* générale, dans laquelle devaient être versés tous les revenus des donations faites aux diverses paroisses en faveur des pauvres, et une école où leurs enfants iraient apprendre un métier manuel (1531). Quelques années après, il obligeait les corporations à exempter les enfants pauvres des frais d'apprentissage (1538).

Dans la suite, grâce aux dons de l'Aumône générale et de quelques généreux bienfaiteurs, parmi lesquels il faut citer Gilbert de la Couture, abbé de Vicoigne, il fonda l'hospice des Orphelins, situé devant l'église Notre-Dame-la-Grande (1557). Cet établissement, qui fut subventionné par plusieurs riches marchands, en particulier Michel Herlin et Jean Leclercq, abritait cinquante-deux enfants des deux sexes ; sous la surveillance et la direction de maîtres et maîtresses habiles et experts, les garçons fabriquaient des rubans, les filles filaient le lin.

Le Magistrat fit même des conventions avec des artisans de la ville pour qu'ils initiassent des enfants pauvres à leur métier. C'est ainsi qu'il conclut en 1620 un accord avec le passementier Jean Dubois pour qu'il apprît la passementerie à un enfant âgé de douze ans, à la décharge de l'Aumône générale.

Cette réorganisation de la bienfaisance publique à Valenciennes, en imposant aux parents pauvres l'obligation de faire apprendre un métier à leurs enfants, préparera bon nombre de jeunes filles à devenir dentellières.

Les arts de l'aiguille durent aussi leur naissance et beaucoup de leur développement aux

ouvroirs des couvents. Le Concile de Trente avait amené dans les Pays-Bas une véritable renaissance ecclésiastique, qui se manifesta non seulement par la régénération des anciens ordres religieux, mais encore par la fondation de nouveaux. Depuis la fin du xvi^e siècle, à Valenciennes comme dans d'autres villes des Pays-Bas, Arras, Mons, Lille, etc., apparurent de nombreux couvents de femmes encouragés à s'y établir par les archiducs Albert et Isabelle et par le Magistrat. A côté des Béguines, des Dames de Beaumont, qui y vinrent dès le moyen âge, s'installèrent les Brigittines, les Carmélites, les Clarisses ou Urbanistes, les Récollettines, les Ursulines, les sœurs de Sainte-Agnès ou Sémériennes. Les Brigittines habitaient l'hôtel d'Andregnies, situé sur la paroisse Saint-Jacques ; elles étaient au nombre de dix-sept en 1621. Les Carmélites se fixèrent dans l'hôtel d'Onnaing en 1618, les Clarisses près de la Salle-le-Comte en 1653, les Ursulines rue du Quesnoy, etc.

Pour procurer quelques ressources aux couvents et pour subvenir aux besoins des enfants pauvres, Charles-Quint avait ordonné qu'on s'y adonnât à l'art de la dentelle. A Arras, où il remontait peut-être au règne de cet empereur, cet art fleurit dans la communauté des filles de Sainte-Agnès. Dans l'Ile-de-France, il était aussi pratiqué dès les premières années du xvii^e siècle, et Senlis était un des principaux centres de la fabrication. Un certain nombre d'ordres de religieuses, en particulier celui des Ursulines, avaient même inscrit dans leur programme d'éducation ce travail délicat à côté du catéchisme, de la lecture, de l'arithmétique et de l'écriture.

Toutes ces causes expliquent l'apparition de la dentelle à Valenciennes.

Si l'on considère, enfin, que cette ville était à proximité d'Arras, Bruxelles et Anvers, avec lesquelles elle entretenait des relations commerciales, dont elle avait déjà subi l'influence pour la draperie et la tapisserie, et où s'était implanté au xvi^e siècle l'art de la dentelle, on reconnaîtra qu'elle était en quelque sorte prédestinée à devenir un centre important d'industrie dentellière¹.

Les origines de l'industrie dentellière à Valenciennes, comme celles de plusieurs autres industries, en particulier celles des batistes et de la passementerie, sont restées jusqu'ici assez obscures. Tous les textes invoqués jusqu'à ce jour pour la faire remonter au xvi^e siècle ne sauraient pleinement nous satisfaire.

En premier lieu, nous estimons qu'il ne faut accorder aucune confiance à l'assertion de Dieudonné, qui, vers 1800, attribuait l'invention de la dentelle de Valenciennes à deux fabricants du xvi^e siècle : Pierre Chauvin et Ignace Herent ; ces deux fabricants vivaient, en effet, non pas au xvi^e, mais au xviii^e siècle.

1. Simon LE BOUCQ, *Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valenciennes*, Valenciennes, 1844, p. 261. — Bibliothèque de Valenciennes, ms. 541, 725, 736, 737, 756. — Archives de Valenciennes, H² 317, 318, 348. — L. DEVILLERS, *Cartulaires des comtes de Hainaut*, t. I, III, V, VI. — DE LA FONT-MÉLICOQ, *Revue universelle des arts*, t. X et XI. — DEHAIMES, *Histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le XV^e siècle*. — L. DEVILLERS, *Annales du Congrès archéologique de Mons*, t. XV. — PINCHART, *les Tapisseries flamandes*, 1879. — P. FOUCART, *les Peintures de Martin de Vos à Valenciennes*, Paris, 1893 ; *Adam Lotman*, 1894. — P. MARMOTTAN, *Jacques Albert Gerin, peintre valenciennois du XVII^e siècle*, Paris, 1893. — M. HÉNAULT, *Une famille d'artistes : les Leblond*, 1907 ; *les Marmion*, 1907 ; *les Mignon*, 1909. — FAGNIEZ, *la Femme et la société française dans la première moitié du XVII^e siècle* (*Revue des Deux Mondes*, 1909 et 1911). — J. GUIFREY, *les Tapisseries du XII^e à la fin du XVI^e siècle*.

Disons une fois pour toutes que par cette expression : « Le Magistrat de Valenciennes », nous entendons la municipalité de cette ville.

Beaucoup plus sérieux sont les arguments apportés par M. Caplier dans la brève, mais remarquable étude qu'il a consacrée à la dentelle dans son *Histoire des métiers de Valenciennes* :

a) « La charte des passementiers, qui a été concédée à cette communauté ouvrière le 25 juin 1592, portait, dit-il, que les maîtres ouvriers devaient faire comme chef-d'œuvre « un passément « spsychil quarret, à la façon d'Anvers, à faire lasches ». Il importe de nous rendre bien compte de ces expressions qui paraissent désigner clairement la dentelle de Valenciennes. Remarquons d'abord qu'il s'agit bien ici de dentelles. Les primitives dentelles, dit M^{me} Bury-Palliser, furent désignées sous le nom de passément. Le plus ancien des types de dentelles aux fuseaux, dit M. Ernest Lefébure, est celui des passéments. Passément, dit Savary, signifie dentelle. Il s'agit donc ici de dentelles et de dentelles à point carré ; or, le point carré est précisément celui de Valenciennes. Du reste, il y a dans ce document tout un ensemble d'expressions qui attestent qu'une nouvelle industrie venait d'apparaître dans la cité et qu'elle y prenait un développement considérable. Bien qu'il y ait des raisons pour maintenir le terme de deux ans, cependant le Magistrat se voyait obligé d'abrégé d'un an l'apprentissage. Il fallait sans doute de nombreux ouvriers. Les filles et les femmes étaient admises à faire chef-d'œuvre ; elles pouvaient même avoir des apprenties de leur sexe, ce qui se comprend, puisque l'industrie dentellière occupait surtout des femmes et des filles. »

A ces assertions nous objecterons que :

1^o L'industrie dont il s'agit n'était pas une industrie récente ; nous avons vu plus haut, en effet, qu'elle était déjà en décadence à la fin du xvi^e siècle.

2^o Le terme de deux ans nous paraît bien court pour l'apprentissage d'un travail aussi délicat et difficile que celui de la dentelle, et si le terme de deux ans avait été abrégé d'un an, c'était non pas à cause de l'abondance, mais à cause de la rareté de la main-d'œuvre.

3^o Si l'expression « passément » signifie souvent dentelle, on la rencontre aussi dans les textes accompagnés du mot « dentelle », ce qui prouve que les deux mots n'ont pas toujours la même signification. C'est ainsi qu'on lit dans les Comptes de l'argentier du roi en 1557 : « Passément de fine soie, noire, dentellé d'un costé, » et dans les Comptes de la reine de Navarre (1577) : « Deux aulnes de passément d'argent à hautte dantelle. »

Or, le texte invoqué contient les expressions « passément spsychil quarret » et non « passément quarret de dentelle ». Remarquons enfin qu'en 1692 les candidats à la maîtrise de la branche Sainte-Élisabeth devaient faire, entre autres pièces de chef-d'œuvre, un « lasche quarré de soie bien serré et bien tissé ».

On vendait probablement à Valenciennes au xvi^e siècle des dentelles d'or, d'argent et de soie, mais jusqu'ici aucun texte probant n'a été apporté qui permette d'induire qu'on en ait fabriqué, à plus forte raison qu'on ait fait des dentelles de lin, dont la fabrication a suivi celle du passément.

b) « C'est une vérité incontestable, ajoute M. Caplier, que les métiers s'appellent l'un l'autre ; une industrie développe forcément dans une ville les industries similaires. Or, sur la fin du xv^e siècle, nous trouvons à Valenciennes la corporation des retordeurs, dont la profession était de rendre le fil propre à l'industrie des dentelles ; d'où nous pouvons conclure que cette industrie existait déjà au sein de la cité. »

Cet argument nous paraît contestable, car les retorderies existaient en ville dès le xiv^e siècle, époque où l'on ne faisait même pas de dentelles en Flandre, et les retorderies qui existaient à Valenciennes au xvi^e siècle pouvaient ne fabriquer que le fil destiné à la confection des dentelles flamandes. Il est certain, en effet, que par la suite la ville exportait beaucoup de fil retors en Flandre et en Hollande. C'est l'abondance du fil de lin produit par le pays qui explique la création de ces retorderies dès le moyen âge et leur développement aux siècles suivants.

c) Plus dignes d'être retenus nous semblent les textes suivants, apportés par le même auteur : « En 1656, les cariotteurs réclamèrent, à l'exclusion de tout autre corps de métier, le privilège de vendre cabit et coussin à faire dentelles, ainsi que les bloquelets de toute sorte de bais, Le Magistrat fit une enquête pour se rendre compte du bien-fondé de cette réclamation. Or, dans cette procédure nous voyons d'abord un certain Jean Osias, âgé de soixante-six ans, qui atteste que, depuis quarante-six ans environ, il a vendu lui-même et vu vendre les mêmes articles par les cariotteurs, ajoutant qu'en ce qui concernait les vendant coussins à faire dentelles venant d'Anvers ou d'ailleurs, ils devaient payer aux cariotteurs quelque droit pour ce faire. »

Un second témoin, Jean Delatour, affirme que « depuis quarante ans il a toujours vu vendre par son père toutes les pièces spécifiées dans la requête des cariotteurs et spécialement à faire dentelles. Ces dépositions, consignées dans la charte des cariotteurs et des fustailleurs, nous amènent à cette conclusion qu'on fabriquait la dentelle à Valenciennes, puisqu'on y vendait les métiers et les instruments propres aux dentellières ».

C'est vraisemblable; mais pourquoi reculer la date de la fabrication plus loin que le commencement du xvii^e siècle? C'est seulement depuis l'année 1610 que Jean Osias avait vendu et vu vendre les coussins à faire dentelles et les bloquelets, et c'est seulement depuis 1616 que Jean Delatour affirmait avoir vu vendre les instruments propres aux dentellières.

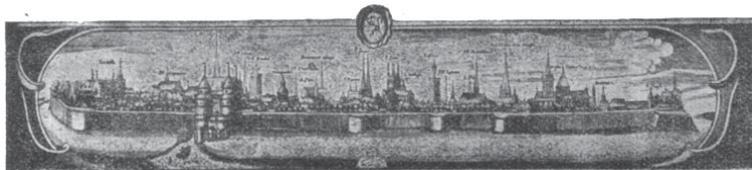
Nous sommes d'autant plus autorisé à ne pas faire remonter plus haut les origines de cette industrie que Guichardin, qui, dans sa *Description des Pays-Bas* de 1582, cite parmi les étoffes fabriquées à Valenciennes les ostades, les changeants, et des toiles aussi fines que celles de Cambrai, ne fait mention, ni des passements, ni des dentelles, et que, malgré de nombreuses recherches, nous n'avons pu découvrir aucun texte confirmant l'existence de l'industrie dentellière à Valenciennes au xvi^e siècle¹.

1. CAPLIER, *les Métiers de Valenciennes*, p. 353-356. — DIEUDONNÉ, *Statistique du département du Nord*, t. II, p. 39. — E. LEFÉBURE, *Broderies et dentelles*, p. 258. — Archives de Valenciennes, H² 317 : charte des passementiers, 1592 ; F 100.

PLANCHE I



Portrait de FRANÇOISE BADAR
extrait de l'Histoire de sa vie
Liège MDCXXVI



VUE DE VALENCIENNES AU XVII^e SIÈCLE (EXTRAITE DE D'OUTREMAN)

CHAPITRE I

ORIGINES DE L'INDUSTRIE DENTELLIÈRE A VALENCIENNES

(1611-1677)

L'INITIATIVE DE FRANÇOISE BADAR

Il y a environ trois siècles, sur les bords de l'Escaut une ville apparaissait, forte de sa situation, protégée par des marécages, de larges fossés, des écluses qui permettaient l'inondation des alentours, des murailles épaisses, flanquées de tours et percées de six portes, dont l'une, celle de Tournai, avec sa voûte originale, ses tourelles percées de meurtrières, ses toits coniques, offrait une architecture à la fois élégante et sévère.

Cette porte franchie sur un pont-levis, on pénétrait dans des rues tortueuses, mal pavées, traversées par l'Escaut qui, grossi de la Rhonelle, commençait à porter bateaux, et des ruisseaux coulant parfois à ciel ouvert. Au-dessus des maisons construites en bois et recouvertes d'ardoises (sauf celles des nobles et des riches bourgeois où la pierre blanche se détachait agréablement sur le rouge de la brique), formant saillie, avançant ou reculant au gré de leur caprice, se dressaient les silhouettes des clochers de nombreuses églises, dont la principale, Notre-Dame-la-Grande, la plus belle du Hainaut, se distinguait par son élégante structure, « ayant, dit Guichardin, plusieurs belles colonnes de marbre et de porphyre qui font trois voûtes et arches admirables et sous icelles et dessus aussi de fort larges espaces pour s'y pourmener : ce qui rend une fort belle veüe et parfaite proportion d'une œuvre de grande excellence ».

Dans les rues, fréquentées surtout par des artisans et des marchands qui se livraient à la fabrication ou au commerce des draps et des batistes, visitées par de nombreux étrangers amenant ou emportant toute sorte de marchandises, régnait

une animation intense. Mais la partie de la ville la plus animée était sans conteste la place du Marché, où se trouvaient les halles aux grains, aux laines et aux draps. C'était aussi la plus pittoresque. Elle gardait des siècles précédents quelques maisons gothiques, aux étages en encorbellement, aux pignons effilés et aigus, aux façades sculptées et historiées, aux têtes de poutre ornées de figures grimaçantes, et deux édifices qui attestaient la puissance de la vie municipale d'autrefois, en même temps que le goût des habitants pour les arts : le Beffroi et l'Hôtel de Ville.

Le Beffroi, dont la flèche émergeait en vingt endroits, était une tour carrée, flanquée de quatre tourelles, surmontée d'une plate-forme que garnissait un mur crénelé et du haut de laquelle, tous les jours à midi, des joueurs de hautbois, appelés *museux*, exécutaient des airs variés. Quant à l'Hôtel de Ville, rien de plus charmant et de plus original que cet édifice, considéré à juste titre comme un des plus beaux des Pays-Bas et dont il ne reste malheureusement plus trace aujourd'hui.

Véritable et fine dentelle de pierre, il avait grand air et attirait les regards, avec sa façade fleuronnée, ses fenêtres à meneaux, à rosaces, aux sombres vitraux, séparées par deux rangées de statues, et sa célèbre horloge surmontée d'un tympan richement ouvragé dont les heures étaient sonnées par deux géants en bronze ou Jacquemarts. Tel était l'aspect que présentait Valenciennes dans les premières années du xvii^e siècle¹.

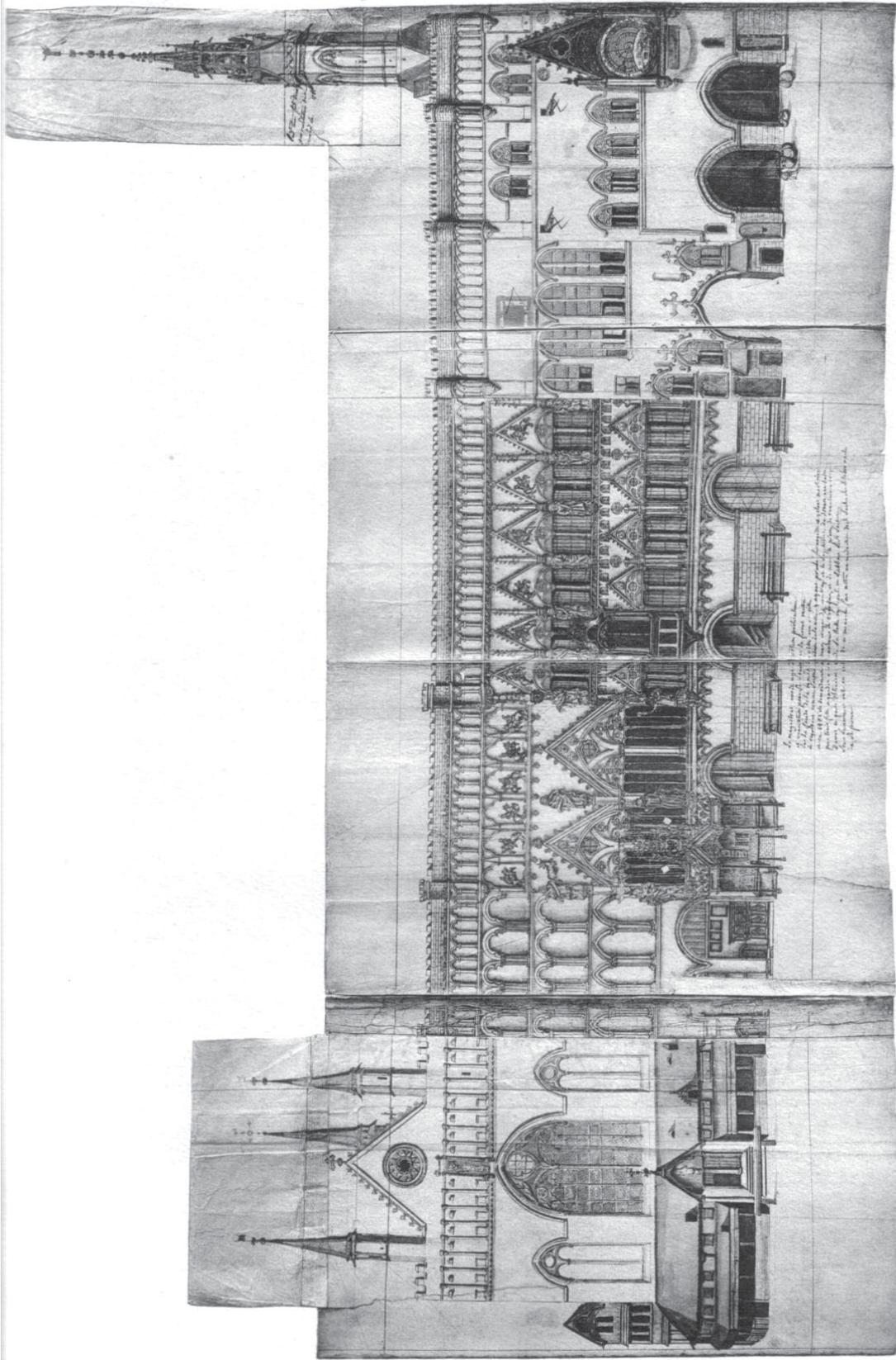
C'est à cette époque qu'y prit naissance l'art de la dentelle. L'annaliste valenciennois Simon LeBoucq, un contemporain, nous apprend, en effet, qu'en 1617 les religieuses de Sainte-Agnès enseignaient cet art dans l'école Notre-Dame-des-Anges, qu'elles avaient ouverte six ans auparavant, rue Capron². Quelles dentelles sortirent de leur école, quels furent le nombre et l'habileté de leurs élèves? C'est ce que nous ne saurions préciser dans l'état actuel de nos connaissances. Nous sommes, toutefois, porté à croire que ces débuts furent assez humbles, puisque aucun autre écrivain n'a relaté cette tentative.

Dans la suite, l'industrie dentellière prit son essor en cette ville grâce aux progrès qu'y avaient accomplis l'art du dessin, la broderie et la passementerie, grâce surtout à l'heureuse initiative et au talent de Françoise Badar, jeune Valenciennoise qui apprit à Anvers à faire des dentelles flamandes et probablement aussi le point de Venise, alors très en vogue³. Françoise, fille de Michel Badar et de Catherine Maillard,

1. Bibliothèque de Valenciennes, ms. 822, 828, 1051. — GUICHARDIN, *Description des Pays-Bas*, 1582. — DINAUX, *Archives hist. et litt. du nord de la France*, nouvelle série, t. IV et VI.

2. SIMON LE BOUCQ, *Histoire ecclésiastique de la ville et du comté de Valenciennes*, Valenciennes, 1844, p. 259, et Bibliothèque de Valenciennes, ms. 669.

3. La Bibliothèque de Valenciennes en possède une curieuse biographie composée en 1695, avec les mémoires qu'elle a laissés, par Marguerite-Thérèse HORRON, *Histoire de la vie de M^{lle} Françoise Badar, fondatrice et première supérieure de la Congrégation des filles de la Sainte-Famille à Valenciennes*, Liège, chez Jean-François Broncart, imprimeur et marchand libraire en Souverain-Pont, MDCCXXVI.



ANCIEN HOTEL DE VILLE DE VALENCIENNES
(Fin du XIII^e siècle)

naquit à Valenciennes le 21 janvier 1624. Toute jeune encore, elle avait eu la douleur de perdre sa mère, emportée par la peste avec plusieurs de ses enfants ; il ne lui restait plus que deux frères, Martin et Cornil, et son père auquel elle prodiguait des soins empressés.

Cependant, la guerre venait d'éclater entre l'Espagne et la France, qui s'était alliée à la République des Provinces-Unies pour la conquête des Pays-Bas espagnols. Les communications étant interrompues entre ces pays et la France, l'industrie et le commerce de Valenciennes, ville alors espagnole, périclitèrent. La population était fort diminuée ; on ne trouvait plus d'ouvriers. L'industrie drapière était devenue si peu importante qu'elle ne fabriquait plus la huitième partie de ce qu'elle produisait jadis. Les courtiers n'avaient plus de commission¹. Françoise, voyant sa ville natale sans ressources, la quitta, à peine âgée de quinze ans, mais avec le consentement paternel, pour aller s'initier au commerce en Belgique (1638). Son frère, Martin, qui l'accompagna dans ce voyage, la plaça chez un marchand de Termonde. Mais, importunée par les assiduités d'un jeune homme de cette ville, elle n'y resta qu'un an et se rendit à Anvers pour y chercher un nouvel emploi dans une maison de commerce.

Après avoir frappé en vain à plusieurs portes, elle errait à l'aventure, triste et anxieuse, lorsqu'on lui indiqua la maison de deux demoiselles dévotes, vivant pauvrement avec leur mère du faible gain que leur procurait le travail des dentelles. Celles-ci, qui manquaient d'ouvrières, l'accueillirent avec bonté et lui fournirent de l'ouvrage en même temps qu'elles lui accordèrent l'hospitalité.

Françoise, qui n'avait jamais appris dans sa ville natale à faire de la dentelle, montra bientôt des aptitudes pour cet art. Elle s'y révéla assez habile pour que plusieurs dames d'Anvers vinssent lui confier leurs filles, en la priant de leur enseigner à exécuter « toute sorte de dentelles ». Or, quelles étaient celles qu'on fabriquait surtout à Anvers ? C'était ce qu'on a appelé l'ancien point de Flandre, tissu d'un plat serré, orné de fleurs très rapprochées les unes des autres. Françoise a dû connaître et imiter, sans doute avec quelques modifications, cet ancien point dont on retrouve le tissu de fleurs dans la valenciennes moderne, mais elle a dû s'initier au point de Venise dont les marchands flamands avaient rapporté l'enseignement dans leur patrie.

Quoi qu'il en soit, le commerce de ses bienfaitrices prospéra bientôt ; en peu d'années leur pauvreté avait fait place à l'aisance. Active, laborieuse, intelligente,

Nous lui avons fait de nombreux emprunts, tout en nous efforçant de contrôler les renseignements qu'elle contient par des documents contemporains.

1. On ne fabriquait plus que vingt à trente pièces de soies et de bourats, tandis que la production atteignait jadis 7 à 800 pièces par semaine (Archives de Valenciennes, partie non classée).

réputée pour son talent, la jeune Valenciennoise fut chérie comme la fille de la maison ; on lui en confia la direction et on l'intéressa aux profits.

Six ans s'étaient écoulés depuis son départ de Valenciennes, lorsque son frère Martin lui écrivit que son vieux père désirait la revoir et la retenir près de lui. Cédant à l'amour filial, elle se décida, non sans regret, à quitter ses bienfaitrices et ses compagnes de travail. Il y eut bien des larmes versées de part et d'autre et plusieurs Flamandes voulurent la suivre.

De retour à Valenciennes, Françoise installa un ouvroir rue de Tournai (aujourd'hui rue de Lille) (1646). On lui amena plusieurs jeunes filles pour qu'elle leur enseignât à faire de la dentelle. Puis elle entra en relations avec une certaine demoiselle Duforest, qui se montra pour elle une amie dévouée, et avec son frère, Michel Duforest, marchand de dentelles, qui lui acheta une grande partie de celles qui étaient exécutées dans son ouvroir¹. Elle en vendait d'ailleurs aussi en Flandre, ce qui laisse supposer que ses dentelles se distinguaient déjà du vieux point de Flandre. Le gain qu'elle retira de son commerce et la réputation qu'elle s'était acquise lui permirent d'augmenter le nombre de ses ouvrières et d'acheter une maison plus spacieuse, vers la Croix-de-la-Tamerie (rue de l'Intendance) (1648). Cinq chambres de cette maison furent bientôt remplies de jeunes dentellières de dix-huit à vingt ans. Elle en occupait aussi un certain nombre en ville, auxquelles elle faisait des avances sur le salaire des ouvrages entrepris. Plusieurs personnes de Valenciennes, voyant prospérer son établissement, se mirent aussi à fabriquer de la dentelle, mais elles se ruinèrent². Aucune marchande n'employait autant d'ouvrières qu'elle ; aucune ne leur donnait des salaires aussi élevés. Ses dentelles étaient très appréciées, surtout par les marchands étrangers. Un marchand d'Italie lui acheta un jour toutes celles qu'elle avait dans ses ateliers.

Françoise était installée depuis dix-huit ans dans cette maison, lorsque la guerre vint troubler sa quiétude. Valenciennes, en effet, poste avancé de l'Espagne dans les Pays-Bas, devait ressentir le contre-coup des luttes qui survinrent entre cette nation et la France à la suite de la Fronde. Le 15 juin 1656, la ville fut investie par Turenne, resté fidèle à la cause royale et à la France. Le 30, à deux heures du matin, commença le bombardement. Pendant ce siège, qui dura jusqu'au 16 juillet, la ville fut criblée de projectiles, et parmi les maisons qui furent particulièrement endommagées se trouvait celle de Françoise, qui dut se réfugier avec sa famille chez son frère Cornil.

L'énergique résistance opposée par les compagnies bourgeoises de Valenciennes

1. Il existait à Lille, en 1708, une marchande de dentelles qui portait le même nom que ce marchand (Arch. nat., F¹² 74, séances du Bureau du commerce).

2. Outre Duforest, on peut encore citer comme marchand de dentelles en 1648 François Ghoizez, frère de Jean Ghoizez, peintre (Arch. de Valenciennes, Greffe des Werps, année 1648), et Descourrouez qui, en 1666, envoya des échantillons à Frédéric Hassel, marchand à Cassel, en Allemagne (Arch. de Valenciennes, Registre des contestations sommaires commencées le 5 août 1674 et finissant le 21 mai 1694, p. 8).

et l'intervention d'une armée espagnole commandée par Condé, qui, par haine de Mazarin, s'était mis au service de l'étranger, obligèrent Turenne à lever le siège.

Mais la guerre n'en continua pas moins encore deux ans entre Français et Espagnols. Durant cette période troublée, les relations commerciales entre Valenciennes et les autres villes des Pays-Bas furent entravées, les dentelles ne rencontrèrent guère d'acheteurs et, de ce chef, l'industrie dentellière, encore naissante, fut comme paralysée. Françoise Badar, toutefois, n'avait pas cessé d'occuper ses ouvrières et les habitants s'étonnaient de voir son commerce se maintenir, alors que celui des autres marchandes végétait.

La guerre terminée, elle redoubla d'efforts pour accroître l'importance de sa maison, déployant la plus grande activité, n'abandonnant la direction de ses ateliers que pour entreprendre de fréquents voyages à Bruxelles, Anvers et Ostende, où elle s'employait à vendre ses dentelles ou à chercher des marchands qui consentiraient à se charger de la vente. Voyages non exempts de périls par ces temps de misère et de pillage, car, ainsi que l'attestent ses Mémoires, le grand chariot qui la conduisait à Bruxelles fut un jour attaqué par des soldats qui, après avoir fait mettre pied à terre à toutes les personnes qui s'y trouvaient, s'emparèrent de tout ce qu'elles avaient de plus précieux, sauf toutefois des dentelles de la jeune marchande valencienne!

Pendant, bien que son commerce prospérât, Françoise n'était pas entièrement satisfaite. Très pieuse, elle se proposait de fonder une communauté où trouveraient asile des filles dévotes qui n'auraient pas la dot suffisante pour être religieuses et qui voudraient se consacrer à l'éducation de la jeunesse. Elle fit part de son projet à son frère Martin et à Michel Duforest, notable de la ville, devenu son appui et son conseil. Celui-ci l'avertit qu'il y avait rue Capron, près de l'église Notre-Dame, une grande maison à vendre où elle pourrait installer convenablement cette communauté et l'engagea à l'acheter. Ils allèrent la visiter ensemble. Mais le prix qu'on en exigeait parut à Françoise trop élevé pour ses ressources. Duforest, voyant son hésitation, lui proposa de lui prêter la somme nécessaire pour cette acquisition ou de l'acheter pour son propre compte. Elle déclina cette proposition. Peu de temps après, une grosse vente de dentelles à un marchand étranger lui permettait d'acquérir en commun avec son frère la maison convoitée.

Lorsque M^{lle} Badar manifesta l'intention de fonder sa communauté et d'y organiser l'assistance par le travail, elle fut en butte à toute sorte de critiques et de calomnies. Des gens malintentionnés allèrent trouver les parents des enfants qui désiraient y entrer et leur disaient : « A quoi pensez-vous de laisser aller là vos filles, ne voyez-vous pas que tout cela ira en fumée et que, lorsque leurs premières années seront passées, elles se trouveront avec rien? » Puis, s'adressant aux jeunes filles elles-mêmes : « Hélas! mes enfants, vous êtes bonnes de vous laisser ainsi gagner, devenez-vous innocentes de croire que vous serez pourvues pour toute votre vie?

Ceci ne durera qu'aussi longtemps que votre maîtresse gagnera de l'argent avec vous autres, et lorsque vos beaux jours seront passés à travailler on vous renvoiera.»

Toutes ces critiques la laissèrent indifférente et, à la Saint-Jean de 1661, elle prit possession de la maison de la rue Capron, où elle avait fait aménager des chambres pour seize « filles retirées ». Dix seulement consentirent à entrer dans la communauté, qui prit le nom de Sainte-Famille et dans la suite celui de Badariennes (1663) : Jeanne Lambrez, Pétronille Malengrez, Anne Dursen, Marie-Antoinette Dursen, sa sœur, Éléonor Decaudain, Sarah Lequevez, Hollandaise, Marie-Alberte Wery, originaire de Mons, Marguerite Fontaine, Marie Gosselin, Marguerite Gossez. Quelques années après sa fondation, la communauté comprenait une cinquantaine de membres, soixante pensionnaires et de nombreuses externes, qui, outre l'éducation religieuse, recevaient une instruction rudimentaire et apprenaient, dès l'âge de dix ans, à faire des dentelles. On enseignait surtout cet art aux orphelines et aux filles déçues. Le profit qu'on pouvait tirer de leur travail contribuait à payer leur pension et à alléger ainsi les parents de leurs charges. Il venait à la Sainte-Famille des pensionnaires de tous les environs ; la plupart retournaient chez leurs parents lorsqu'elles étaient en état de s'établir et de pourvoir par leur travail au soulagement de leurs proches¹.

Cet établissement occupait deux ou trois cents ouvrières réparties en divers ouvriers, surveillés chacun par une maîtresse. Il est certain qu'on y travailla, du temps même de Fr. Badar, le point de Venise et, par conséquent, la dentelle à l'aiguille. Marie-Alberte Wery vint, en effet, apprendre ce point dans cette maison en 1664². D'autre part, s'il faut en croire Séguin, on commença à faire, vers la moitié du XVII^e siècle, à Valenciennes et aux environs, des dentelles à bords droits, à dessins courants, dont les lignes mates et très rapprochées imitaient un peu le genre vermiculé. Le travail, sauf pour le réseau qui n'existait pas alors et était suppléé par des brides, en était tout à fait pareil à celui des valenciennes. « Ces dentelles, dit-il, que l'on classe dans le genre guipure comme toutes celles qui se faisaient sans fond de réseau, quoique toutes mates et sans variété dans le point, n'en étaient pas moins, à cause de leur très grande finesse, d'un effet très agréable, quand elles étaient posées à plat sur les riches étoffes que l'on portait alors. Étalées sur des velours foncés, on les eût prises pour des incrustations d'ivoire dans l'ébène³. » Les traditions flamandes

1. Bibliothèque de Valenciennes, ms. 711, fol. 749. Le nom de Badariennes apparaît encore en 1732, 1764, 1769, 1778, 1791 : Bibl. de Valenciennes, ms. 722. — *Calendrier général du gouvernement de Flandre, de Hainaut et du Cambrésis pour les années 1764 et 1769*, p. 157 et 194. — Arch. dép., L 9420. — *Histoire de la vie de M^{lle} Françoise Badar, passim*. — Arch. de Valenciennes, Greffe des Werps. Testaments, 1679.

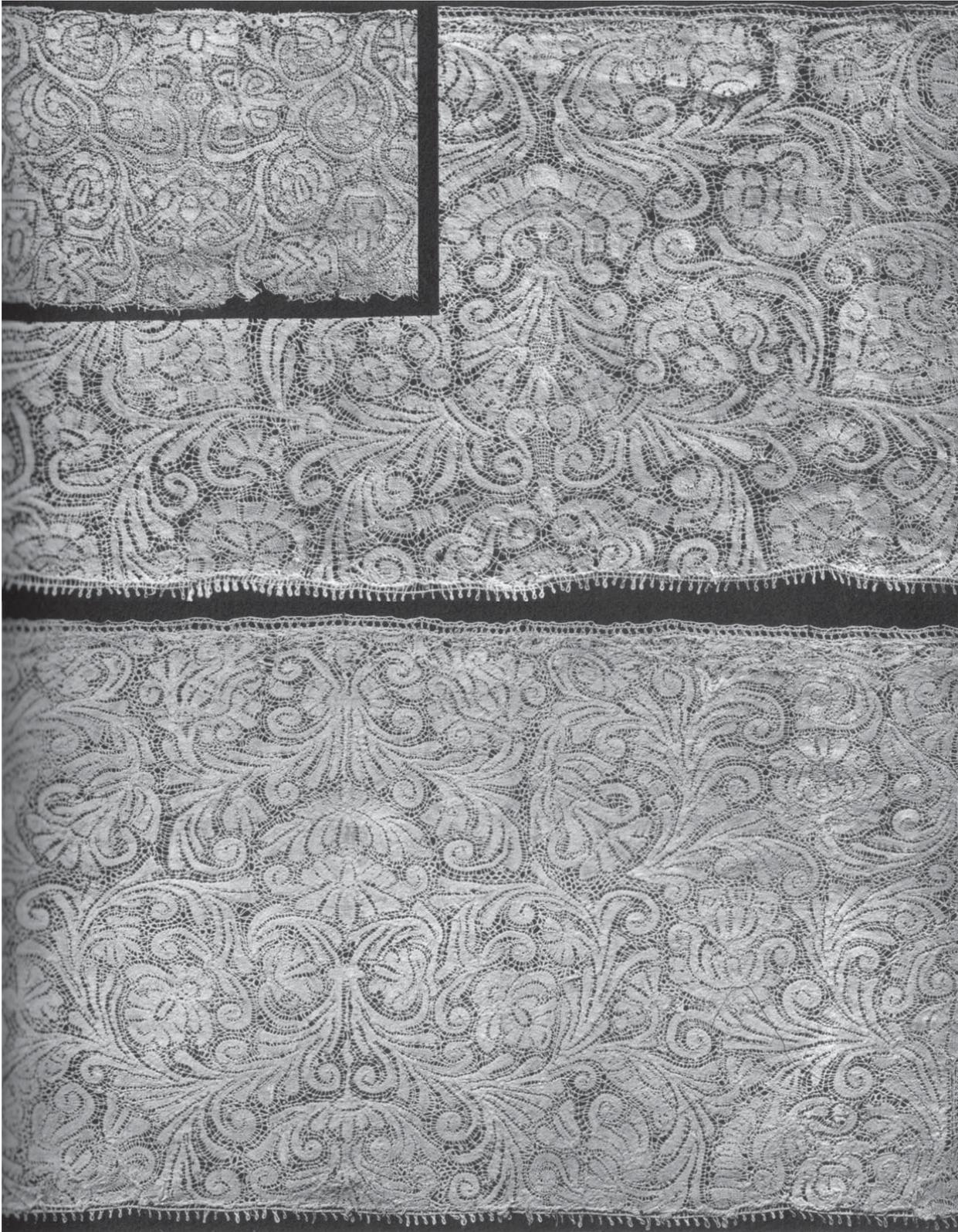
En 1664, la Sainte-Famille comptait déjà 30 pensionnaires et 150 jeunes filles qui venaient apprendre l'art de la dentelle (*Ibid.*, p. 16).

La même année, Gertrude Lescouf, originaire de Nivelles en Brabant, quitta le couvent de Sainte-Agnès de Cambrai pour la communauté de la Sainte-Famille ; *Ibid.*, p. 109.

2. *Histoire de la vie de M^{lle} Françoise Badar*, p. 16 et 114.

3. SEGUIN, *la Dentelle : histoire, description, fabrication, bibliographie*, Paris, 1875.

N° 1



N° 2

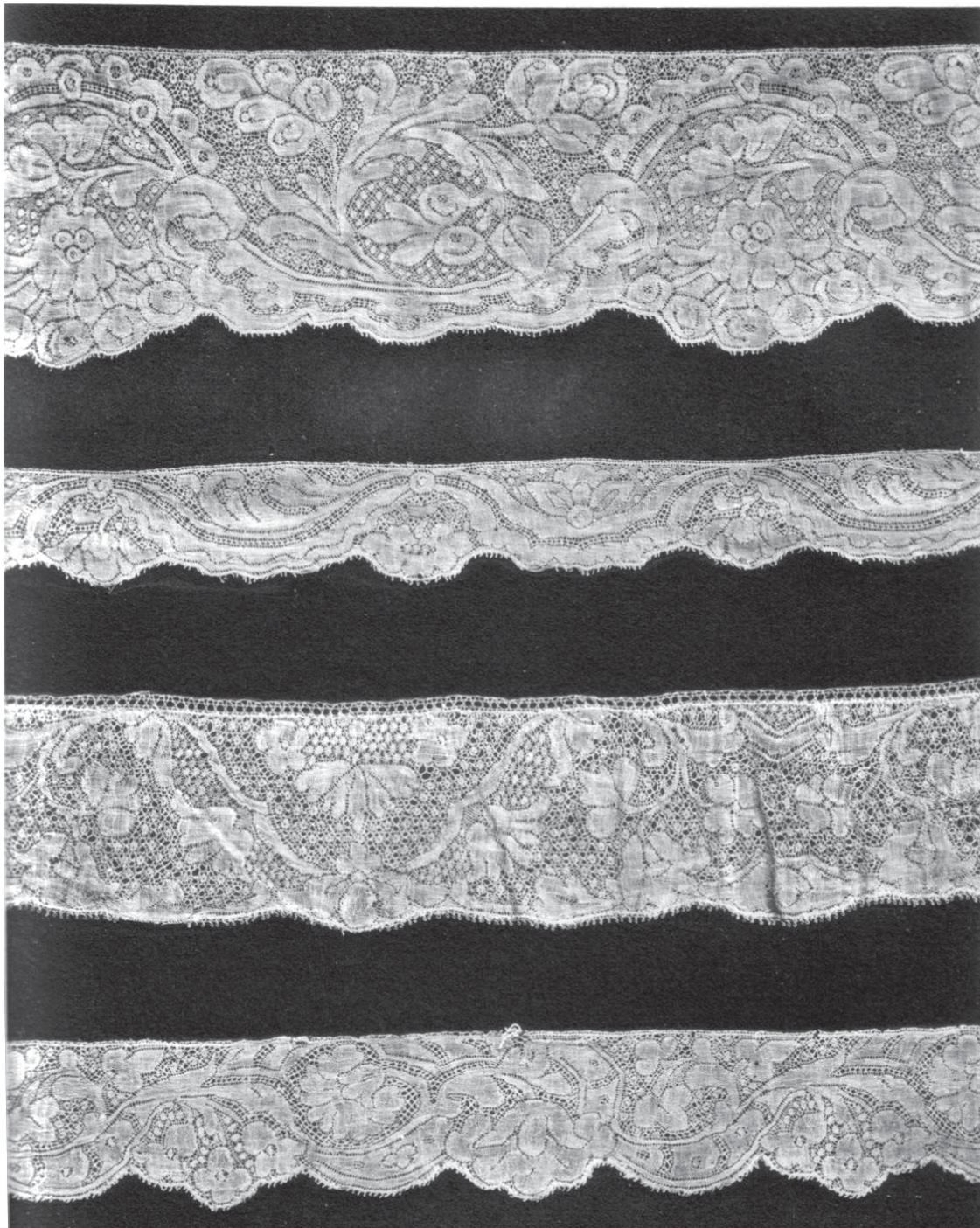
N° 3

1. GUIPURE VERMICULÉE
2. GUIPURES AUX FUSEAUX DU TYPE VENISE

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.

(Collection de Mme A. L.)

PLANCHE IV



N° 1

N° 2

N° 3

N° 4

LES PREMIÈRES VALENCIENNES
à fond de neige avant la découverte du réseau

(Collection de Mme A. L.)

s'affinèrent dans ce nouveau milieu bien préparé pour les recevoir et donnèrent naissance à un genre local qui acquit bientôt une grande réputation. On délaissa le genre vermiculé, qui paraît bien inspiré du point de Venise, pour faire des emprunts à la flore du pays. Les fleurs furent d'abord très rapprochées les unes des autres, ne laissant entre elles que les interstices résultant de l'inégalité de leurs contours. Peu à peu elles furent moins entassées et les espaces agrandis remplis d'une sorte de guipure mouchetée de pois répandus comme de la neige. D'après M. Lefébure, c'est sans doute à ces sortes de guipures que faisait allusion la *Révolte des passements*, satire en vers qu'avaient provoquée plusieurs édits somptuaires, lorsqu'elle parlait, en 1661, des *escadrons de neige*¹.

En France, à cette époque, on portait déjà beaucoup de dentelles. On en ornait les vêtements et le linge et l'on en mettait jusque sur les meubles, mais on usait fort peu de dentelles fabriquées dans le pays même, telles que celles d'Aurillac, du Puy, de Lyon, d'Arras et des environs de Paris, qu'on trouvait plus ou moins communes. En revanche, on faisait une grande consommation de point de Venise et surtout de dentelles flamandes, dans lesquelles étaient comprises les dentelles de Malines, Anvers, Bruxelles et Valenciennes. Les dentelles flamandes avaient déjà une réputation considérable en 1660. C'est à cette époque qu'on les vit triompher des points de Venise et de Gênes qui, jusqu'alors, avaient passé pour les tissus les plus parfaits, notamment les dentelles de Bruxelles, qui présentaient des fonds fins avec des fleurs et des jours parfaitement exécutés et étaient regardées à juste titre comme les plus belles.

Vers 1662, lorsque Colbert prit la direction de l'industrie, il constata avec peine que les édits les plus sévères n'empêchaient pas les nobles et les gens de finance d'affecter des sommes très importantes à l'achat des dentelles de Bruxelles et de Venise, bien que l'entrée de ces dentelles fût prohibée. Afin de conserver cet argent à la France, il conçut le projet de perfectionner l'industrie française et de détrôner les points de Flandre et de Venise par une heureuse imitation qui n'aurait rien de servile et prendrait le nom de point de France. Sur ses instances, le roi créa à Paris, dans l'hôtel de Beaufort, une manufacture privilégiée qui devait établir en province des bureaux de fabrication de dentelles portant la marque et le caractère français. Dans ce but, il choisit les villes qui lui parurent les mieux préparées par leur industrie locale au développement de cette fabrication, notamment : Aurillac, Sedan, Reims,

1. LEFÉBURE, *Broderies et dentelles*, p. 284.

D'après VERHAGEN (*la Dentelle et la broderie sur tulle*, Bruxelles, 1902, t. I, p. 107), ce fond en point de neige est devenu aussi celui de la dentelle de Binche et s'est conservé dans le point de Flandre qu'on exécute de nos jours.

De son côté, l'auteur d'un album reproduisant des dentelles du Musée d'art de Genève donne pour l'une d'elles l'indication suivante : « Valenciennes-Binche à fond de neige, aux fuseaux, fin du XVII^e siècle. »

Loudun, Arras, le Quesnoy, et décida que tous les produits obtenus dans ces villes, de quelque genre qu'ils fussent, devraient prendre le nom de *Points de France* (1666)¹. Mais, pour concurrencer la production vénitienne et flamande, on ne pouvait se contenter des ouvrières françaises. Colbert eut recours ici, comme en beaucoup d'autres cas, à l'étranger. Il fit venir trente dentellières de Venise et deux cents de Flandre, que l'on répartit dans les divers bureaux de fabrication, afin d'initier les dentellières françaises au travail des points étrangers. Le bureau de Reims était surveillé par la tante de Colbert, M^{me} Mesvilliers, et sa sœur, Marie-Colbert ; en juillet 1665, il contenait déjà soixante-cinq dentellières, dont six vénitiennes, vingt-deux flamandes, trente rémoises et sept parisiennes².

Cette même année, des marchands de Paris, qui avaient déjà installé dans quelques villes de France des fabriques où l'on imitait le point de Venise, apprirent qu'on travaillait aussi ce point, ainsi que le point de Flandre, à Valenciennes, dans la communauté de la Sainte-Famille. N'étaient-ce pas, à leurs yeux, des titres suffisants pour mériter de concourir à l'œuvre entreprise par le grand ministre. Ils prièrent donc Françoise Badar, la supérieure de cette maison, d'aller organiser les ouvriers de Reims, du Quesnoy et d'Arras, en lui promettant 1,200 florins par an si elle consentait à se charger de cette mission, et 100 florins par an pour chaque ouvrière qui l'accompagnerait³.

Françoise, se sentant trop honorée de la mission qu'on voulait lui confier dans une manufacture dirigée par des personnes d'une famille aussi illustre, refusa par modestie d'aller à Reims. Mais elle consentit à se rendre au Quesnoy et à Arras avec un certain nombre de ses ouvrières et, à la demande des marchands, rédigea des règlements pour les ouvriers de ces deux villes. Ce sont les dentellières qu'elle y amena, des dentellières flamandes ou valenciennoises, qui, outre le point de Venise, y enseignèrent ce travail d'un plat serré dont nous avons déjà parlé. Mais cet essai fut infructueux ; l'apprentissage rebuta beaucoup d'ouvrières et la routine soutint l'ancienne mode⁴.

1. Arch. nat., ADXI 34, Collection Rondonneau ; Commerce, liasse Dentelles, 1666-1773. — LEFÉBURE, *Broderies et dentelles*, p. 212 et suiv.

2. DEPPING, *Correspondance administrative sous Louis XIV*, t. III, p. 734.

3. *Histoire de la vie de M^{lle} Françoise Badar*, p. 16.

4. A Arras, une religieuse de la communauté de Sainte-Agnès, Jeanne Biscot, avait déjà en 1643 fait approuver en faveur de cette communauté un règlement par lequel les religieuses s'engageaient à apprendre aux orphelines l'art de la dentelle. Elle avait fondé plusieurs ouvriers où l'on s'adonnait à ce genre de travail (CARDEVACQUE, *Jeanne Biscot*, Arras, 1884, p. 21).

D'autre part, le 4 décembre 1667 les directeurs de l'hôpital d'Arras écrivaient à Colbert : « Nous avons appelé des ouvrières de dentelles de points de France et nous espérons que cet ouvrage pourrait réussir à quelque chose. Mais on nous fait craindre qu'une compagnie, qui a le commerce de ces dentelles et des bureaux établis dans quelques autres villes, nous porte envie et on nous a dit même que nous estions menacés d'un arrêt qui fera cesser notre travail » (DEPPING, *Corresp. admin.*, t. III, p. 819).

D'après M. Lavoine, il y a lieu de croire que la naissance de l'industrie dentellière à Arras date des pre-

Les résultats ne répondant pas à ses espérances, ni à celles des marchands qui l'avaient appelée, Françoise, d'ailleurs soucieuse des intérêts qu'elle avait laissés dans sa ville natale, y retourna le 1^{er} mars 1669. Elle continua de veiller à la prospérité de ses ateliers, s'ingéniant à satisfaire les goûts de sa clientèle, composée surtout de nobles qui achetaient ses dentelles au fur et à mesure qu'elles étaient fabriquées.

Les bénéfices qu'elle retirait de son commerce étaient consacrés non seulement à la subsistance de sa famille et de sa communauté, mais encore à soulager une infinité de pauvres gens, à secourir les besogneux ménages de la ville, auxquels elle prêtait de l'argent pour le paiement des loyers ou l'achat du nécessaire. Elle se remboursait parfois sur les ouvrages de leurs filles, mais le plus souvent elle abandonnait ses créances. Plusieurs dettes n'ayant pas été acquittées envers la communauté, elle recommanda de ne poursuivre aucun débiteur après sa mort.

Cette touchante charité, qui s'unissait chez elle à un naturel gai, un air affable, une grande douceur et un tact exquis, lui attira l'affection de ses concitoyens. « Toute la ville, écrit l'auteur de sa biographie, la croioit si utile au monde que, lorsqu'elle fut malade avec péril, au mois de novembre de l'an 1668, tous les gens de bien en estoient affligés, considérant la perte qu'on alloit faire. »

Quelques années après son retour, la guerre éclata entre Louis XIV et la République des Provinces-Unies. L'Espagne ayant pris parti pour celle-ci, Valenciennes fut de nouveau investie. Le 4 mai 1677, on apprit l'arrivée du roi de France devant la place. Sur son ordre, quelques jours plus tard, les Français ouvraient sur la ville un feu nourri. Le 13 mars, depuis huit heures du matin jusqu'à minuit, l'ennemi y jeta plus de 500 bombes, qui causèrent de grands ravages et multiplièrent les incendies. Une partie du collège des Jésuites et le couvent des Carmes tout entier furent réduits en cendres. Le centre de la ville, la Grande-Place, ne fut pas épargné. Toute cette nuit et les jours suivants, ce fut un triste spectacle de voir les habitants effrayés transporter leur famille et leurs meubles dans les quartiers les moins menacés. Françoise, ainsi que ses compagnes et les pensionnaires, avaient quitté leur maison de la rue Capron et trouvé asile dans le couvent des Ursulines. Pendant toute la nuit qui précéda la prise de la ville, elle ne voulut point prendre de repos, allant et venant pour exhorter tout le monde au calme et à la résignation.

Le 17 mars, la ville tombait entre les mains des Français. Les bourgeois demandèrent aussitôt à Louis XIV que leur ville ne fût pas livrée au pillage, ce qui, non sans hésitation, leur fut accordé. Nombre de gens de guerre et de nobles se dispersèrent dans les rues. Beaucoup s'en allèrent acheter des dentelles à la communauté

mières années de l'orphelinat de Sainte-Agnès (*Bulletin de la Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais*, 1913, t. IV, p. 48).

des Badariennes. Le commissaire général de l'infanterie s'y rendit avec toute sa suite. La communauté ne possédant pas assez de dentelles pour satisfaire un aussi grand nombre de clients, Françoise dut avoir recours aux bons offices d'une marchande qui était venue lui en offrir. Cet empressement des Français à se procurer des dentelles de la Sainte-Famille témoigne suffisamment de la réputation dont elles jouissaient en France et nous autorise à croire qu'elles se distinguaient déjà des dentelles de Flandre et de Brabant, qu'elles présentaient une certaine originalité.

La prise de la ville n'amena pas immédiatement la fin de la guerre. La paix ne fut signée que le 10 septembre suivant entre la France et l'Espagne, qui dut céder Valenciennes. Moins de deux mois après, à la suite d'une longue et douloureuse maladie, s'éteignait, dans la maison qu'elle avait fondée, Françoise Badar (31 octobre 1677).

Elle disparaissait à l'âge de cinquante-trois ans, entourée de l'estime du Magistrat et de ses concitoyens, qui avaient su apprécier sa généreuse tentative. Avait-elle créé des types nouveaux de dentelles? Avait-elle contribué à la formation du genre fleuri compact et à celle du point de neige fabriqués de son temps? C'est très probable, mais on ne saurait, faute de textes, l'affirmer. Ce qui est certain, c'est qu'elle avait implanté dans sa ville natale une nouvelle industrie, qui devait être pour elle une source de profits et de célébrité¹.

1. *Histoire de la vie de M^{lle} Françoise Badar, ouvr. cité, passim.*

Comme on a pu s'en rendre compte, la dentelle de Valenciennes ne doit pas sa création au bureau de fabrication du Quesnoy, ainsi que l'a avancé M. LEFÉBURE (*Broderies et dentelles*, p. 272). A plus forte raison est-il inexact de soutenir que les directrices du bureau du Quesnoy avaient enseigné le genre spécial à fond de neige aux ouvrières valenciennoises (A. CARLIER, *les Valenciennes*, Bruxelles, 1902, p. 6). C'est le contraire qui a dû se produire.

Françoise Badar fut inhumée dans l'église des Jésuites, aujourd'hui l'église Saint-Nicolas.

On faisait alors grand usage de cornettes et de mouchoirs de dentelles (Arch. de Valenciennes, Greffe des Werps, 1679).



DÉCORATION FLORALE AU XVII^e SIÈCLE (D'APRÈS DANIEL MAROT)

CHAPITRE II

PROPAGATION DE L'ART DES DENTELLES DANS LES COUVENTS ET DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE A LA FIN DU XVII^e SIÈCLE

La maison de la Sainte-Famille continua l'œuvre de Fr. Badar sous la direction de Pétronille Malengrez, qui lui succéda comme supérieure ; elle comptait environ soixante-dix pensionnaires en 1680¹. On se mit à faire de la dentelle dans d'autres couvents. Chez les Dames de Beaumont, « neuf filles dévotes » s'exerçaient à cet art en 1695². On l'apprenait encore au couvent du Lion-d'Or ou des religieuses de Saint-François de Sales, que M^{lle} Dardenbourg, digne émule de Fr. Badar, encouragée par le Magistrat, avait fondé en 1693 dans la paroisse Saint-Jacques. Les ouvrières s'y multiplièrent et bientôt on réclamait leur concours pour l'initiation des jeunes filles d'autres paroisses³.

De Valenciennes, l'art de la dentelle se propagea dans les autres couvents de la région :

Dès l'année 1678, deux religieuses de la Sainte-Famille, Jeanne Descourrouez et Jeanne-Marie Michaux, créaient à Ath une école où elles enseignaient la lecture, l'écriture, l'arithmétique, le catéchisme, la couture et la dentelle ; les enfants y étaient admis dès l'âge de deux ans et pouvaient demeurer jusqu'à vingt ans dans cet établissement⁴.

A la même date, le bureau du Quesnoy, installé dans la rue Valenciennoise, non

1. *Histoire de la vie de M^{lle} Françoise Badar*, p. 139 et 144. Marguerite Horion remplaça Pétronille Malengrez sept ans après (Simon LE BOUCQ, *ouvr. cité*, p. 304).

2. Arch. de Valenciennes, C 1182.

Le couvent de Beaumont abritait alors vingt-deux religieuses.

3. Arch. dép., Intendance du Hainaut, C 289.

Ce couvent était ainsi appelé parce qu'il était situé dans la cour dite du Lion-d'Or. Il existe encore une ruelle du même nom qui aboutit à la rue de Lille.

M^{lle} Rousselle succéda bientôt à M^{lle} Dardenbourg comme supérieure (Arch. de Valenciennes, C² 1189).

4. E. MATHIEU, *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, 1891, p. 444 et 445. — BERTRAND, *Histoire de la ville d'Ath*, p. 392.

loin de la maison et hôtellerie du Paon, comprenait trois directrices et neuf dentellières, qui travaillaient le point de neige enseigné par les compagnes de Fr. Badar¹.

A Ypres, il y avait, en 1684, trois maîtresses dentellières et soixante-trois ouvrières placées sous leur surveillance².

A Avesnes, il existait, en 1690, une école de filles dirigée par des religieuses et des maîtresses à qui incombait la tâche d'apprendre la dentelle ; les enfants restaient deux ans en apprentissage et le produit de leur travail appartenait aux maîtresses, sinon elles devaient payer dix patards par mois et fournir le fil³.

Enfin, à Binche et aux environs, où s'étaient établis plusieurs ordres de femmes (Sœurs noires, religieuses Augustines, sœurs du Tiers-Ordre de Saint-François), l'art de la dentelle fut importé à la fin du xvii^e siècle ; les religieuses qui s'y adonnaient réussissaient même assez bien, mais la production était loin d'égaliser celle de la Flandre et du Brabant⁴.

L'industrie dentellière était aussi pratiquée à Valenciennes dans un certain nombre de maisons particulières ; on trouve, en effet, inscrits sur le registre de la capitation de 1695 les noms de trois dentellières : la veuve Andrieu Dubois, Catherine Cuvelier et Esther Desmarets⁵. Elle semble, toutefois, avoir été peu répandue dans la ville en dehors des couvents, car elle n'est mentionnée ni dans la plupart des documents officiels, ni dans les diverses publications de ce temps⁶. Le poète Regnard, qui visita Valenciennes en 1681, n'y fait aucune allusion, tandis qu'il insiste sur la fabrication des dentelles blanches à Malines. Dans son mémoire sur la Flandre gallicane, écrit deux ans après, l'intendant Le Pelletier de Souzy déclare qu'il y avait autrefois en cette ville des manufactures considérables de toiles fines et de bouracans, mais il ne parle point de dentelles. Le 9 novembre 1686, à l'occasion de l'arrivée de Louis XIV, accompagné des ambassadeurs du roi de Siam, le gouverneur fit présent au roi et à ses hôtes de deux tapisseries « très curieuses » sorties des ateliers valenciennois et de toiles fines, à titre d'échantillon du commerce que le Siam pourrait faire avec la France, mais il n'offrit aucune pièce de dentelle. Enfin, dans son mémoire de 1698, l'intendant Dugué de Bagnols n'indique encore que deux industries importantes : celles des bouracans et des toiles fines. Pourquoi ce silence ?

1. JENNEPIN, *la Dentelle au Quesnoy au xvii^e siècle (la Frontière, 17 juin 1911)*. — Voir aussi Bibl. nat., Bureau du commerce, fonds Colbert.

2. M^{me} BURY-PALLISER, *Histoire de la dentelle*, p. 12.

3. DE RESBECQ, *Rapport sur l'enseignement primaire avant 1789 (Bulletin de la Commission historique du département du Nord, t. XIV, p. 104)*.

4. Arch. de Valenciennes, AA 101-102, Mémoire de l'intendant Voisin sur la province de Hainaut pour l'année 1697, fol. 180. — Arch. de Mons, liasse Recollettines de Binche.

5. Arch. de Valenciennes, C' 1182.

6. Si l'on rencontre peu de dentellières pour la fin du xvii^e siècle, on trouve en revanche beaucoup de maîtres passementiers ; nous en avons compté environ 150 depuis 1677 jusqu'à 1697 (*Ibid.*, H 318).

C'est que la vente des dentelles de Valenciennes était écrasée par la concurrence des dentelles de Malines, Lille et Bruxelles¹.

L'entreprise de Fr. Badar avait sans doute imprimé un vif essor au commerce des dentelles. Un grand nombre de marchands (nous en avons relevé une cinquantaine de 1678 à 1698) s'y adonnèrent². Mais ce commerce portait plus sur les dentelles des Pays-Bas que sur celles qu'on fabriquait à Valenciennes. Pour protéger l'industrie locale contre la concurrence des dentelles étrangères, le Magistrat éleva, en 1681, de 8 livres à 20 livres le droit que les marchands du dehors devaient payer une fois pour toutes à la corporation des merciers et passementiers valenciennois³. C'est ainsi qu'en 1682 Jean Milrand, Pierre Capron et Marie-Françoise Lefèvre, marchands de Lille, durent verser 20 livres pour avoir vendu à Valenciennes des dentelles noires. Ceux qui se dérobaient à cette obligation s'exposaient à voir leurs marchandises confisquées⁴.

D'autre part, le roi, pour empêcher l'évasion des dentelles des Pays-Bas en France, décida, le 14 juin 1689, qu'il serait perçu sur toutes les dentelles de fil d'Anvers, de Bruxelles, Malines et autres villes à destination de la Flandre française la somme de 40 livres. Mais, quelques mois après, il apprit que le gouverneur des Pays-Bas espagnols avait, de son côté, interdit l'entrée des marchandises de France et des contrées conquises dans les Pays-Bas espagnols. Par mesure de représailles, il défendit de laisser passer dans les pays de sa domination les produits divers, tels que toiles, dentelles de fil ou de soie, venant de l'étranger (14 décembre 1689)⁵. Malgré ces mesures prohibitives, les dentelles flamandes parvinrent en fraude à Valenciennes ; en 1693, un marchand d'Anvers en envoyait encore à M. Bourla, marchand en gros et mercier, qui lui-même en vendait pour 280 livres au gouverneur, M. de Magalotti⁶. Et, en

1. REGNARD, *Voyage en France*, 1681, p. 9. — DESPRETZ, *Abrégé de l'histoire de Valenciennes*, 1688, p. 125. — *Mémoires historiques sur l'arrondissement de Valenciennes*, t. IV, p. 25 et 47.

2. Arch. nat., G² 288, Mémoires de Bernières au contrôleur général du 12 août 1699.

3. C'étaient : Jean-François Jossé, Adrien Montroussel, Élisabeth Sautoir, Marie-Jeanne Maynet, Anne Deubeugnies, Catherine-Barbe Dehaynin, Françoise Pochet, Martin Caneau, François Henry, Nicolas Mathieu, Adrien Dropsy, Marie-Joseph Conique, Catherine Debracq, Marie Robiquet, Élisabeth Rombaut, Jeanne Joly, Pierre Mestivier, Marguerite Denis, Élisabeth Hauteœur, François Winart, Adrien Recqbois, Marie-Claire Duchâteau, Charles Lecoq, Marie Bresard, Nicolas Gérard, Marguerite Duraïn, Jeanne Fourmier, Jeanne Gaillard, Jean-Baptiste Langlois, Sixabot, Marie-Joseph Delhaye, Jacques Benoît, Jeanne-Thérèse Lecouvreur, Jeanne Desmoilin, Pierre Monet, Anne Paschet, Barbe-Thérèse Dufailly, Madeleine Nase, Marie-Marguerite Nicolle, Anne Baudry, Jean Parent, Françoise Mereau, Anne-Marie Crappé, Barbe Couvreur, Guillaume Cattelain, Jean Vilain, Jeanne Disme, Catherine Baillon, Marie Grenier, François-Chauvin Robert, veuve Jacques Carlier, Anne Gillecaut.

La plupart de ces marchands n'étaient autorisés qu'à vendre des dentelles blanches et devaient payer à la corporation des merciers et des passementiers une fois pour toutes un droit de 15 livres. En 1681, ce droit fut réduit à 10 livres.

Arch. de Valenciennes, H 318 ; FF, Procès 1691 ; C 1183.

4. Arch. de Valenciennes, H 318.

5. Ibid., AA 98, Placarts 1686-1695, p. 265 et 276.

6. Ibid., F 100 et partie non classée.

1699, l'intendant de Bernières déclarait que *si l'on pouvait se passer des dentelles des Pays-Bas, l'industrie de Valenciennes en augmenterait considérablement.*

Une autre cause vint entraver l'essor de l'industrie dentellière en cette ville : la difficulté de se procurer du fil à dentelle. La nécessité de trouver à bon compte la matière première avait mis en rivalité l'industrie dentellière et celle des batistes qui, toutes deux, réclamaient un fil très fin. La plupart des femmes de Valenciennes et des environs filaient le lin que le pays produisait en abondance, et de ce lin elles faisaient un fil également recherché par les fabricants de batistes ou mulquiniers, et les fabricants de fil à dentelle ou retordeurs. Mais les retorderies étaient vues depuis longtemps de mauvais œil par les mulquiniers, parce qu'elles leur enlevaient les fils les plus fins et faisaient renchérir le prix du fil. Des contestations s'élevèrent entre ces derniers et les retordeurs, et le Magistrat dut intervenir.

Quelques habitants, notamment un certain Mahieu, prétendirent installer des retorderies dans la ville, afin de satisfaire aux besoins de l'industrie dentellière. L'affaire fut portée au Conseil. On décida que Mahieu continuerait à jouir pendant un temps déterminé du privilège de retordre les fils qu'il venait d'obtenir. Mais en 1682 le Magistrat adressa une requête à Colbert pour le prier d'interdire les retorderies à Valenciennes, sous prétexte que *cette manufacture ne servait que pour le luxe inconstant et variable, à savoir pour la confection des dentelles*, tandis que la manufacture des toiles fines ou batistes était « permanente, nécessaire à la ville et recherchée de toutes parts », et l'obtint. L'interdiction fut renouvelée en 1685. Un an après, il est vrai, on accorda à la veuve Mahieu l'autorisation de continuer l'industrie de son mari, en l'étendant à ses fils ; mais cette autorisation ne fut donnée qu'à titre provisoire. L'interdiction d'installer des retorderies eut pour conséquence de faire renchérir le prix du fil à dentelles en le rendant plus rare et ne pouvait qu'être défavorable aux progrès de l'industrie dentellière¹.

1. Arch. de Valenciennes, F². Ordonnances de police de 1664 à 1688 ; F² 253, Recueil d'édits ; H² 67 et 73. — Bibl. de Valenciennes, ms. 917, 918 et 787 bis. — Arch. dép., Intendance du Hainaut, C¹ 221, 325, 502. — Arch. nat., C¹ 288, Mémoire de Bernières du 12 août 1699. — *Journal du commerce*, octobre 1760, Bruxelles, p. 88. — MALOTET, *Revue du Nord*, novembre 1910 : *l'Industrie et le commerce des toiles fines à Valenciennes dans les temps modernes.*

CHAPITRE III
CRISE AU DÉBUT DU XVIII^e SIÈCLE :
RELÈVEMENT PAR LE MAGISTRAT DE VALENCIENNES
ET L'INTENDANT MOREAU DE SÉCHELLES
(1702-1740)

Pendant les dernières années du règne de Louis XIV, le commerce des dentelles déclina à Valenciennes. On ne rencontre que deux marchandes inscrites sur le registre de la capitation en 1701 : M^{lles} Raparlier et Debeugnies — un seul marchand en 1705 et 1714 : Jean-Baptiste Langlois — deux en 1722 : Catherine Loyer et la veuve Vaustrud — cinq en 1723 : M^{lles} Deulin, Peppe, Conique, Boucher et Duhot, dont les deux dernières étaient en même temps maîtresses d'école¹.

On peut ajouter à cette liste M^{lle} Lefranc, qui se livrait au commerce d'autres étoffes, telles que mouchoirs de mousseline brodés, batistes, etc., et avait des correspondants à Paris, Lille, Douai, Bruxelles et Anvers. Elle recevait des campanes de M^{lle} Bécourt, marchande à Douai, des cravates de dentelles, des jabots, des manchettes jardinière, des brides de bonnet appelées barbes, des dessins de coiffure de MM. Grau et Claret, marchands de Bruxelles. Sa sœur, Marguerite Lefranc, lui vendait de son côté, en 1721, une coiffure d'Angleterre à bride pour 546 florins et une paire de manchettes d'Angleterre à bride pour 48 florins².

Bien qu'elle fournît surtout à ses clients, parmi lesquels elle comptait M^{me} de Ponchartrain et la marquise de Seignelay, des dentelles étrangères provenant de Lille, Douai, Malines, Bruxelles, elle faisait aussi fabriquer en ville. En 1716, M. Claret lui servait d'intermédiaire pour la vente de ses dentelles de Valenciennes, et c'est

1. Arch. de Valenciennes, C² 1189, 1190, 1191, 1196.

Un certain nombre de maîtresses d'école s'adonnèrent à ce commerce. Quelques marchandes étaient en même temps dentellières ; telles furent Catherine Loyer, Marie-Jeanne Deulin et sa sœur.

2. Arch. de Valenciennes, partie non classée. Livre de comptes, 1723-1729.

La campane, dont les festons rappelaient les grelots et sonnettes qui lui donnèrent son nom, était une étroite et fine dentelle blanche aux fuseaux dont on garnissait les bonnets et les robes ou que l'on cousait sur d'autres dentelles, soit pour les rehausser, soit pour remplacer le picot (M^{me} BURY-PALLISER, *Histoire de la dentelle*, p. 30).

chez lui qu'elle s'approvisionnait de fil. Elle usait de dessins jardinière et employait un certain nombre de dentellières de la ville auxquelles elle faisait des avances sur les ouvrages entrepris, ainsi qu'elle l'a consigné sur son livre de comptes. « Le 12 novembre 1729, écrit-elle, j'ai avancé à Marie-Joseph et Valentine, sur des dentelles qu'elles doivent me livrer, 200 florins. »

Certaines personnes de Valenciennes, entre autres M^{lle} Rousselle, supérieure du Lion-d'Or, des dentellières ou des marchandes comme M^{lles} Deulin, Dumortier, Malaquin, Pollet, et des filles de pauvres artisans, lui confiaient aussi des dentelles de Valenciennes, poignets, fonds de coiffure, barbes, qu'elle se chargeait de vendre à condition à Paris et ailleurs. Le prix de ses dentelles variait de 28 à 36 livres l'aune.

Comme le nombre des marchands, celui des dentellières diminua pendant les quinze premières années du XVIII^e siècle. On s'adonnait sans doute encore au travail des dentelles dans les couvents, en particulier chez les religieuses de Saint-François de Sales, les Sémériennes et les Badariennes, et c'est même probablement à cette époque que l'on y confectionna non seulement ces belles barbes en point de neige dont nous possédons quelques spécimens, mais encore ces pièces de dentelle où nous voyons le point reculer devant la *treille*, la maille, qui, plus ou moins transformée, finira par constituer plus tard un fond de réseau. Mais le nombre des ouvrières qui travaillaient en dehors des couvents et étaient inscrites sur les registres de la capitation tomba de trente-trois en 1701 à vingt-deux en 1705 et à neuf en 1713¹.

Le Magistrat de Valenciennes s'efforça de remédier à cette crise au moyen de l'œuvre si louable de l'assistance par le travail, inaugurée par ses prédécesseurs. En 1722, à l'instigation du prévôt Malotau de Villerode², il installa dans la maison où avait siégé le Conseil provincial, récemment supprimé, un hospice pour les enfants pauvres que l'on se proposait d'initier au travail manuel et, quelques années après, cette maison de charité, située rue de Cambrai (rue de Famars), abritait plus de 300 orphelins des deux sexes. Il possédait non seulement un magasin de fils propres à être retors et des ateliers, mais encore un magasin de dentelles de la fabrique valenciennoise. Les filles apprenaient, dès l'âge de cinq à six ans, les unes à filer le lin, les autres l'art de la dentelle³. Celles-ci, qui travaillaient sous la direction de

1. Arch. de Valenciennes, partie non classée, et C² 1189, 1190, 1191. — *Histoire de la vie de M^{lle} Badar*, p. 144.

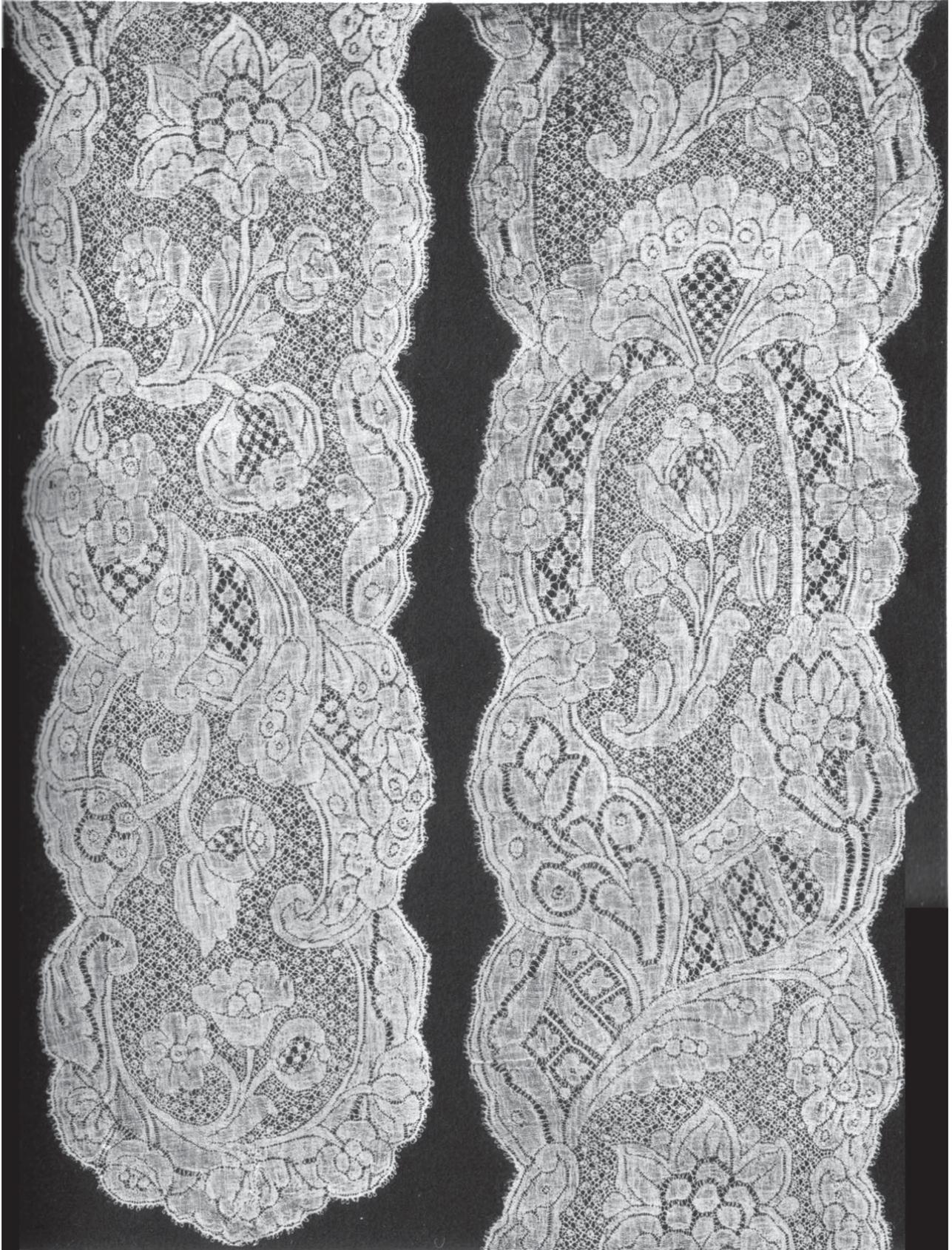
En 1715, PIGANOL DE LA FORCE, dans sa *Description de la France*, écrit que la manufacture des dentelles est considérable dans la région, mais il ne signale pas celle de Valenciennes. Il n'indique pour cette ville que deux manufactures assez considérables, celle de la laine et des toiles fines (*Mém. hist. sur l'arrondissement de Valenciennes*, t. IV, p. 80 et 81).

Les fileuses de laine et autres ouvrières quittaient Valenciennes parce qu'elles n'y avaient pas d'ouvrage (Arch. de Valenciennes, AA 100, 1698-1709, p. 35).

Parmi les dentellières du Lion-d'Or, on peut citer, en 1714, Agnès Leroy (Arch. de Valenciennes, C² 1191).

2. *Histoire de la vie de M^{lle} Badar*, Épître.

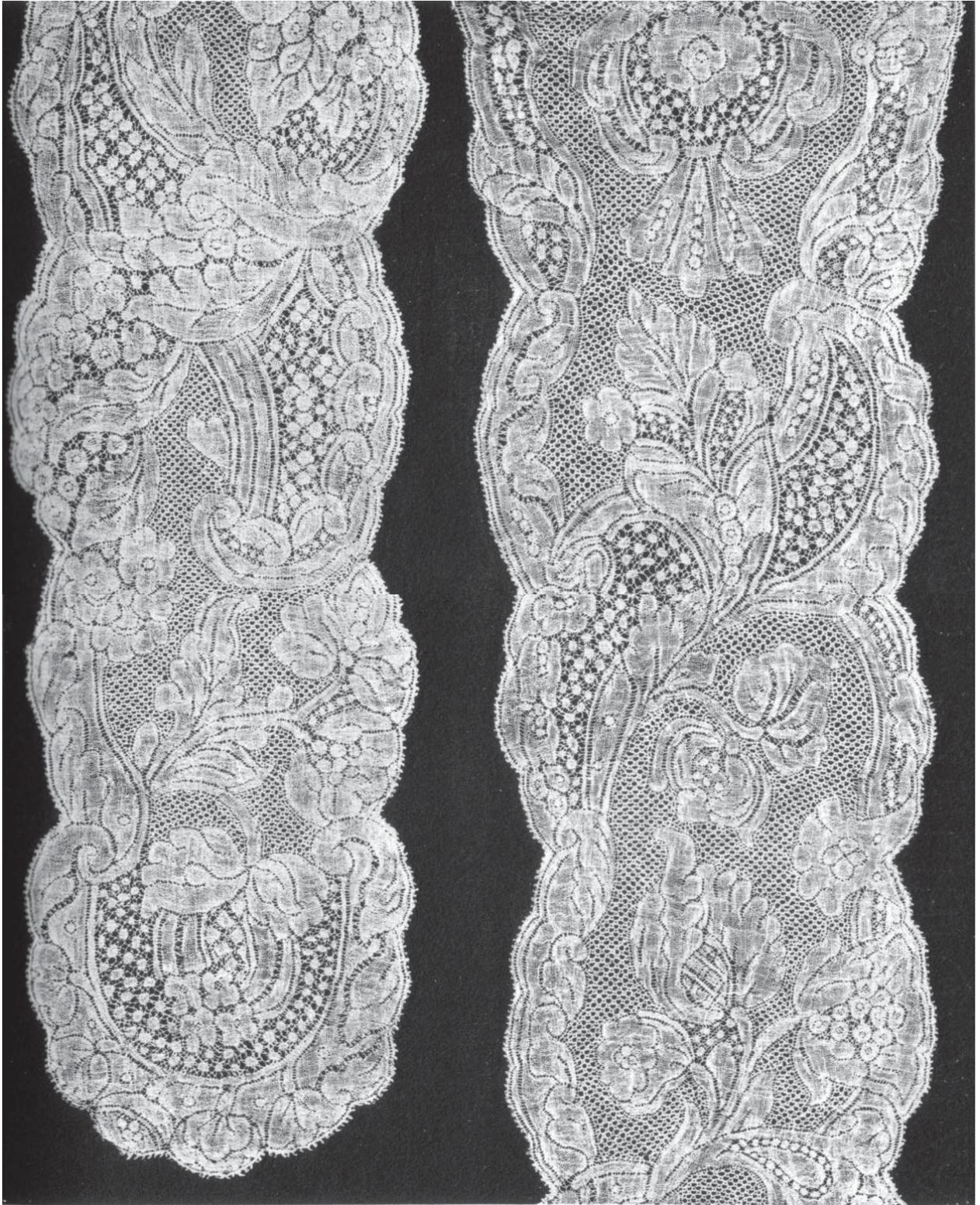
3. Arch. de Valenciennes, AA 100-102, p. 48.



BARBE DE L'ÉPOQUE DE LOUIS XIV

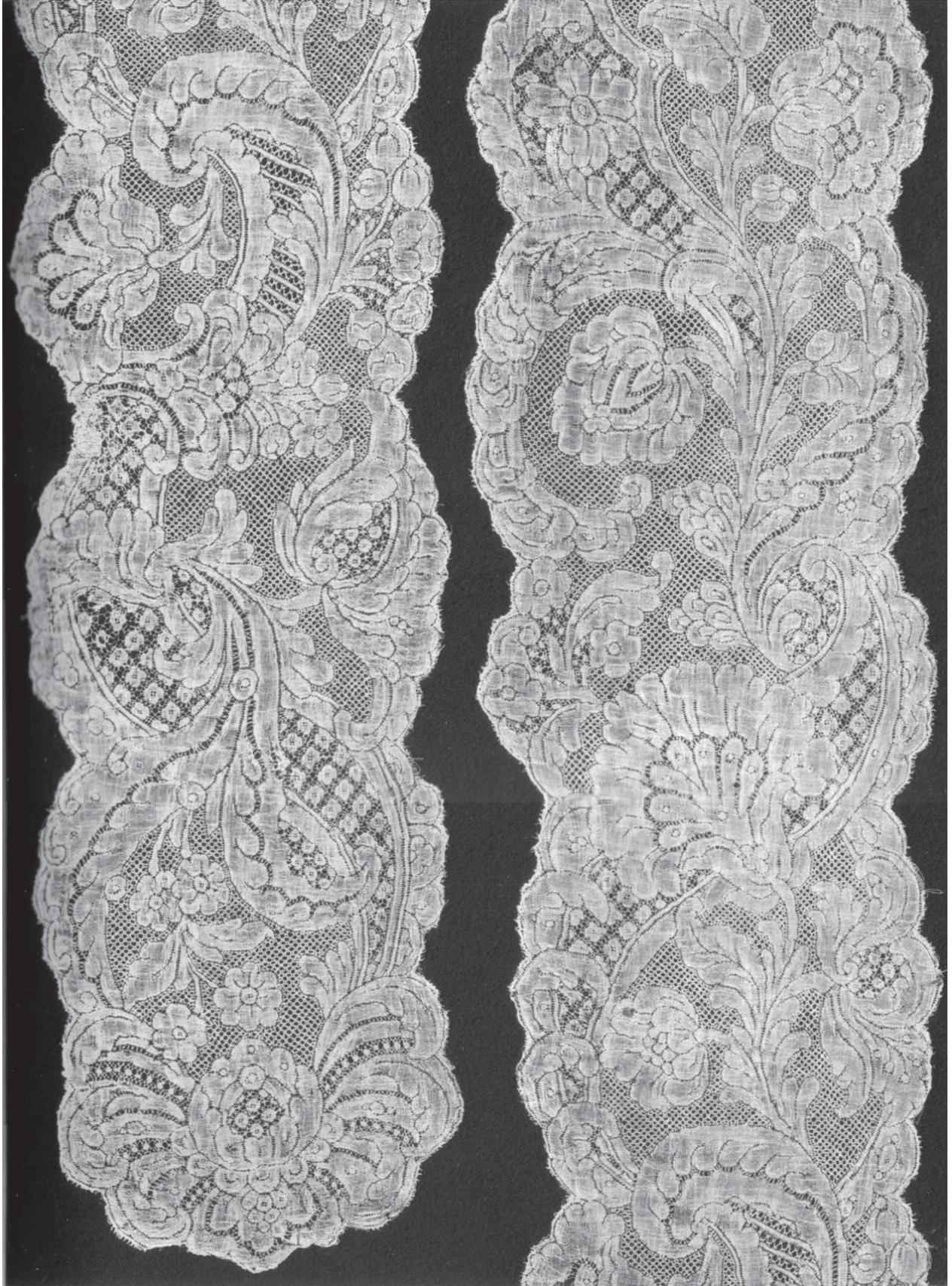
(Collection de Mme A. L.)

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.



BARBE (ÉPOQUE DE LOUIS XIV)
à Point de neige et à maille ronde

(Collection de Mme A. L.)



BARBE (ÉPOQUE DE LOUIS XIV)
à réseau avec quelques vestiges de Point de neige

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.

(Collection de Mme A. L.)

quelques maîtresses fort habiles, commençaient à en faire qui valaient jusqu'à 100 livres l'aune¹. Toutefois, en 1727, le nombre des bonnes ouvrières était encore fort restreint, d'après Moreau de Séchelles, qui venait d'être nommé intendant du Hainaut et assurait que *la manufacture des dentelles était fort tombée (à Valenciennes) à cause de la difficulté que l'on éprouvait de trouver des ouvrières expertes en ce genre de travail qui exigeait un talent tout particulier*².

Vraisemblablement, la source du mal remontait plus loin. Cette crise pouvait s'expliquer par d'autres raisons, notamment la cherté de la matière première, l'aggravation des droits, le manque de débit.

Le fil à dentelle était toujours rare et cher. On a vu, en effet, que M^{lle} Lefranc l'achetait à Bruxelles et qu'en 1723 le nombre des fileuses était devenu insuffisant. De plus, les retorderies faisaient toujours défaut.

Une autre cause fut la difficulté pour les marchands de dentelles d'écouler leurs marchandises. Leur commerce se ressentait, en effet, à la fin du règne de Louis XIV, de la situation lamentable de la province de Hainaut, dont Valenciennes était la capitale.

Les villes, comme les campagnes, succombaient sous les lourdes charges qui leur furent imposées par la France après la conquête. Valenciennes, afin de pourvoir à ses multiples dépenses, dut faire des emprunts considérables à constitution de rentes et se trouva réduite à la triste nécessité de ruiner une partie de ses créanciers en ne versant que la moitié ou le quart de ces rentes. Les droits d'octroi sur les objets de consommation furent alors augmentés. Il en résulta un accroissement considérable du prix des vivres et des loyers. En même temps, une affreuse misère s'étendit sur le Hainaut, dévasté et ruiné par des guerres incessantes, et la population émigra en masse. Les nobles, qui avaient conservé beaucoup de sympathies pour l'Espagne et principaux acheteurs de dentelles, prenaient rang dans l'armée espagnole pour se soustraire à un joug détesté. En 1699, la ville de Valenciennes, qui comptait jadis plus de 30,000 habitants, n'en renfermait plus que 24,000. A cette date, l'intendant Dugué de Bagnols constatait qu'elle n'était pas riche et, quelques années après, en

1. Bibl. de Valenciennes, ms. 633, 691, 722.

2. Arch. nat., F¹² 74, Séances du Bureau du commerce, 1727; Lettre de M. de Séchelles à M. de Haute-roche, p. 800-802.

Le nombre des personnes qui composaient la communauté de la Sainte-Famille s'élevait, en 1726, à vingt-cinq, savoir : Marguerite Boulon, Marguerite Horion, ancienne supérieure, Jeanne Grebert, Marie-Jeanne Lion, Antoinette Lemoine, ancienne supérieure, Anne-Françoise Delahaye, supérieure, Marie-Joseph Desprez, Agnès Segard, Françoise Fontaine, Marie-Joseph Vander-Reest, ancienne supérieure, Catherine Derombies, Hélène Mathieu, Marie-Ignace Desprez, Élisabeth Raplet, Marie-Barbe de Witte, Marie-Jeanne Viard, Scolastique Veriez, Marie-Joseph Raplet, Marie-Joseph Bondu, Marie-Thérèse Carin, Thérèse Bondu, Scolastique Malderet, Catherine Lemoine, Françoise Burlion, Marie-Joseph Simonon (*Histoire de la vie de M^{lle} Fr. Badar*, p. 100 et 101).

Marguerite Horion était supérieure en 1718 et Marie Vander-Reest était, à cette date, religieuse de la Sainte-Famille (Arch. générales du royaume de Belgique, Inventaire des établissements religieux, n° 101).

1706, on n'y voyait presque plus de commerce, plus de richesse, à l'exception de quelques fortunes particulières qui remontaient au début du xvii^e siècle¹.

Le commerce des dentelles se ressentit aussi de la détresse générale du royaume. Depuis la mort du duc et de la duchesse de Bourgogne, il n'y eut plus, en effet, de fêtes ni de cérémonies à la cour de France qui, auparavant, donnait le ton aux étrangers.

Il fallait d'ailleurs compter avec la concurrence du point de France, qui fut régulièrement fabriqué à partir de 1665². Dix ans après, Colbert avait attribué un subside de 75.000 livres à une dame Gilbert, originaire d'Alençon, pour installer une manufacture de dentelles dans cette ville. Elle parvint à y créer un point imité de celui de Venise, qui put lutter avec le point de Flandre, et eut bientôt beaucoup d'amateurs. Louis XIV n'avait-il pas exprimé le désir que désormais personne ne se présentât à la cour paré d'autres dentelles que du point d'Alençon, du point de France? Les courtisans s'empressèrent d'acquiescer à ce désir et achetèrent le point prescrit par l'étiquette. On en porta à profusion. Toutes les dames et tous les nobles qui fréquentaient le château de Versailles s'y présentaient ornés des dentelles de la manufacture royale. Les membres du clergé imitèrent les nobles. En 1698, la manufacture d'Alençon occupait déjà 8 à 900 ouvrières, sans compter celles de la campagne, dont le nombre était considérable. La dentelle à l'aiguille triomphait de la dentelle aux fuseaux, qui n'avait plus guère que la clientèle des gens aisés de la bourgeoisie auxquels leurs ressources ne permettaient pas de se parer d'aussi dispendieux ornements que le point d'Alençon.

Ajoutez à cela les entraves apportées à la vente en France des dentelles étrangères. Colbert, assuré de la prospérité de l'industrie d'Alençon, avait fait prohiber l'entrée dans le royaume des dentelles de Flandre, aussi bien que de celles de Gênes et de Venise. En 1708, celles de Valenciennes, comme celles de la Flandre française, payaient pour pénétrer dans les différentes provinces des droits très élevés. En 1719, elles payaient encore 9 livres la livre pesant³. On inventa d'abord différents procédés pour éluder le paiement des droits ; puis les relations commerciales de Valenciennes avec la France se ralentirent. Les rapports de la France avec les Pays-Bas furent très tendus. Par réciprocité, les droits applicables aux produits français furent lourdement aggravés. Traquées pour ainsi dire de toutes parts, les dentelles de Valenciennes désertèrent la route des Pays-Bas comme celle de France. Certains mar-

1. Bibl. de Valenciennes, ms. 695. — CELLIER, *Une commune flamande*, p. 89. — *Mém. hist. sur l'arrondissement de Valenciennes*, t. IV, p. 47. — CAFFIAUX, *Essai sur le régime économique, financier et industriel du Hainaut*, 1873, p. 123 et 221.

2. *Histoire de la dentelle*, par M. DE ***, au Dépôt belge, 1843, p. 39 et 40. — M^{me} BURY-PALLISER, *ouvr. cité*, p. 144-180.

3. Arch. de Valenciennes, C 1702.

chands les exportaient dans des pays très éloignés, tels que les Indes occidentales, où les colons accordaient la préférence aux dentelles flamandes comme à nos toiles fines. C'est ainsi qu'en 1712 un marchand de Valenciennes, Springez, sollicitait l'autorisation de faire passer douze caisses de dentelles en transit de Flandre, par terre, à Saint-Malo, où elles devaient attendre l'embarquement pour l'Amérique espagnole¹.

Toutes ces difficultés : rareté et cherté du fil, concurrence, diminution des commandes, aggravation des droits, contraignirent les marchands à abandonner le commerce des dentelles. La production dentellière se trouva de ce chef fort réduite. Il en résulta le chômage et, dans la suite, la rareté de la main-d'œuvre, les jeunes filles refusant de s'adonner à un travail aussi peu rémunérateur.

Dès son arrivée à Valenciennes, l'intendant de Séchelles s'employa à relever l'industrie dentellière et, peu de temps après, il constatait déjà avec satisfaction que ses efforts n'étaient pas infructueux. Il espérait agrandir l'année suivante l'hospice de la rue de Cambrai et le mettre en état d'y recevoir un plus grand nombre d'enfants, qui, après cinq ans d'apprentissage, pourraient subsister de leur travail et ne plus être à la charge de la ville. Il voulait faire de cet établissement une pépinière où l'on trouverait des ouvriers et des ouvrières pour les différentes « manufactures », principalement pour celle de la dentelle, en un mot organiser l'assistance par le travail².

Le Magistrat de Valenciennes rivalisait d'ardeur avec l'intendant pour organiser cette assistance et développer la prospérité de la cité, s'efforçant d'y attirer de nouvelles industries ou d'y restaurer les anciennes. Mais, fidèle à la ligne de conduite adoptée par ses prédécesseurs, il s'attachait surtout à favoriser les industries de luxe et d'art. En 1727, il accordait une gratification annuelle de 480 livres à un certain Billet pour sa manufacture de tapis de haute lisse et une autre de 200 florins au fabricant Daguillon pour l'installation de six métiers à bouracans, dont l'industrie était alors agonisante. Non seulement il confiait au sculpteur Gilis l'enseignement du dessin à quatre enfants de la maison des Orphelins, mais il songeait encore à installer à l'Hôpital général des ateliers de broderie pour occuper des jeunes garçons et d'autres, où on leur apprendrait à faire des passements de fil et de lacets³. L'avantage qu'offrirait pour Valenciennes le réveil d'une industrie comme celle de la dentelle, qui, tout en assurant la subsistance de nombreuses familles pauvres, était de nature

1. Arch. nat., F¹² 72, Procès-verbaux du Conseil du commerce, années 1705, 1708, 1712, 1719, etc.

En 1709, les dentelles étaient généralement envoyées à Dunkerque et de ce port à Saint-Malo pour être embarquées à destination de l'Amérique espagnole (Ibid.).

2. Arch. nat., F¹² 74, p. 800-802. — Arch. de Valenciennes, F² 256 et 257.

3. Arch. dép., Intendance du Hainaut, C 57, C 293¹. — Arch. de Valenciennes, H 73. — CAFFIAUX, *Essai sur le régime économique, financier et industriel du Hainaut*, p. 338 et 341.

à ajouter un nouveau lustre à son renom artistique, devait-il lui échapper? Pouvait-il la laisser dépérir dans une ville où l'on remarquait encore d'habiles artisans, brodeurs, passementiers et orfèvres, et illustrée par la naissance des deux célèbres peintres dont le nom personnifiait ce que la société avait alors de léger et de frivole, et le style rappelait l'art de la dentelle par son élégance, sa délicatesse, sa capricieuse et aimable coquetterie, dans la patrie d'A. Watteau et de J.-B. Pater?

Les fabricants de fil à dentelle étaient obligés de le faire blanchir en Hollande. L'Intendant et le Magistrat attirèrent à Valenciennes un certain Vandoorn, blanchisseur à Harlem, en lui concédant quelques terrains appartenant à la ville et en l'indemnisant de ses frais d'installation, et, peu de temps après, on pouvait se procurer du fil d'un blanc aussi parfait que celui de Hollande. Non contents d'améliorer la qualité de la matière première, ils excitèrent les parents pauvres à faire apprendre l'art de la dentelle à leurs enfants, en leur en montrant toute l'utilité. Grâce à leur zèle et à leurs encouragements, le goût artistique, demeuré latent, se réveilla et l'industrie dentellière reprit son essor. Maintes personnes envoyèrent leurs enfants s'initier à ce genre de travail. Le nombre des apprenties augmenta chaque jour¹. Celui des ouvrières inscrites sur le registre de la capitation s'éleva à vingt et une en 1723 et à vingt-cinq en 1734². On estimait alors qu'il y avait, tant dans les maisons particulières de la ville que dans les couvents et les hôpitaux, environ 800 dentellières et à peu près autant d'apprenties³. De même, le nombre des marchands passa de cinq en 1723 à quatorze en 1734, à savoir : M^{lles} Loyer sœurs, Doisy, Girard — M^{mes} Van Combrengh, Lesne, Dutrieux — MM. Lamarcq, Pluchart frères, Adrien Danezan, Pierre Lefranc, Commart, Jacques Chauvin. C'est probablement à cette époque qu'ils s'unirent aux marchands de batiste pour former une corporation⁴.

Au demeurant, le commerce des dentelles avait à cette époque beaucoup plus de débouchés qu'au xvii^e siècle. Depuis 1720, grâce au système de Law et aux spéculations, le luxe s'était développé à Paris et se révélait par l'éclat des costumes et la prodigalité des étoffes brodées. Avec le nouveau roi, les délicats ornements qu'étaient les dentelles reprirent faveur à la cour. Comme au siècle précédent, ils occupèrent une grande place dans les riches costumes de la noblesse. Les marchands valenciennois suivirent la mode du jour. Avec le fil provenant des fabriques de la ville et de Lille, on faisait à Valenciennes, de 1732 à 1740, toute sorte de dentelles en vogue, principalement des barbes et des manchettes à trois rangs, des garnitures de robe, des collerettes ou tours de gorge, etc.

1. Arch. dép., Intendance du Hainaut, C 325² et 395. — Arch. de Valenciennes, H² 73.

2. Arch. de Valenciennes, C² 1196 et 1198.

3. Arch. dép., Intendance du Hainaut, C 325².

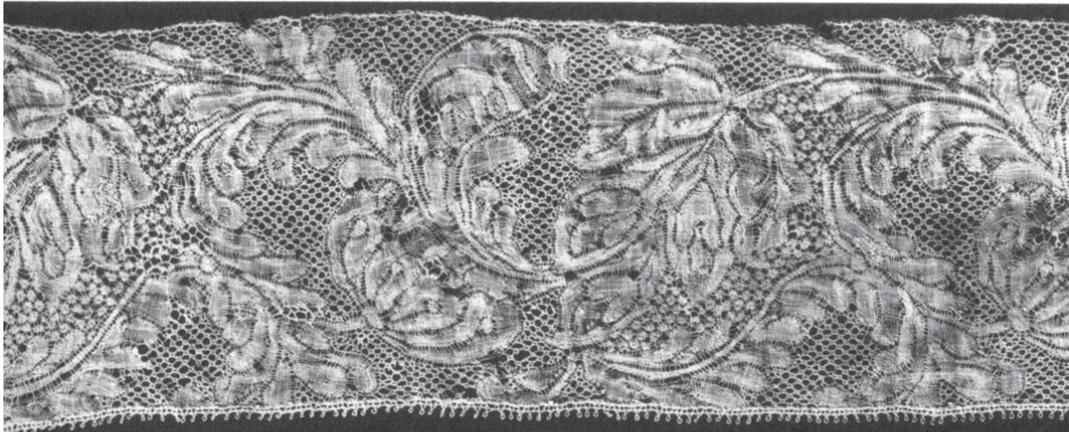
4. Arch. de Valenciennes, partie non classée et C 1198.

Il existait à la même époque une corporation de marchands de dentelles à Anvers (Arch. générales du royaume de Belgique, Conseil des Finances, liasse 2092 : Toilettes, fil et dentelles).

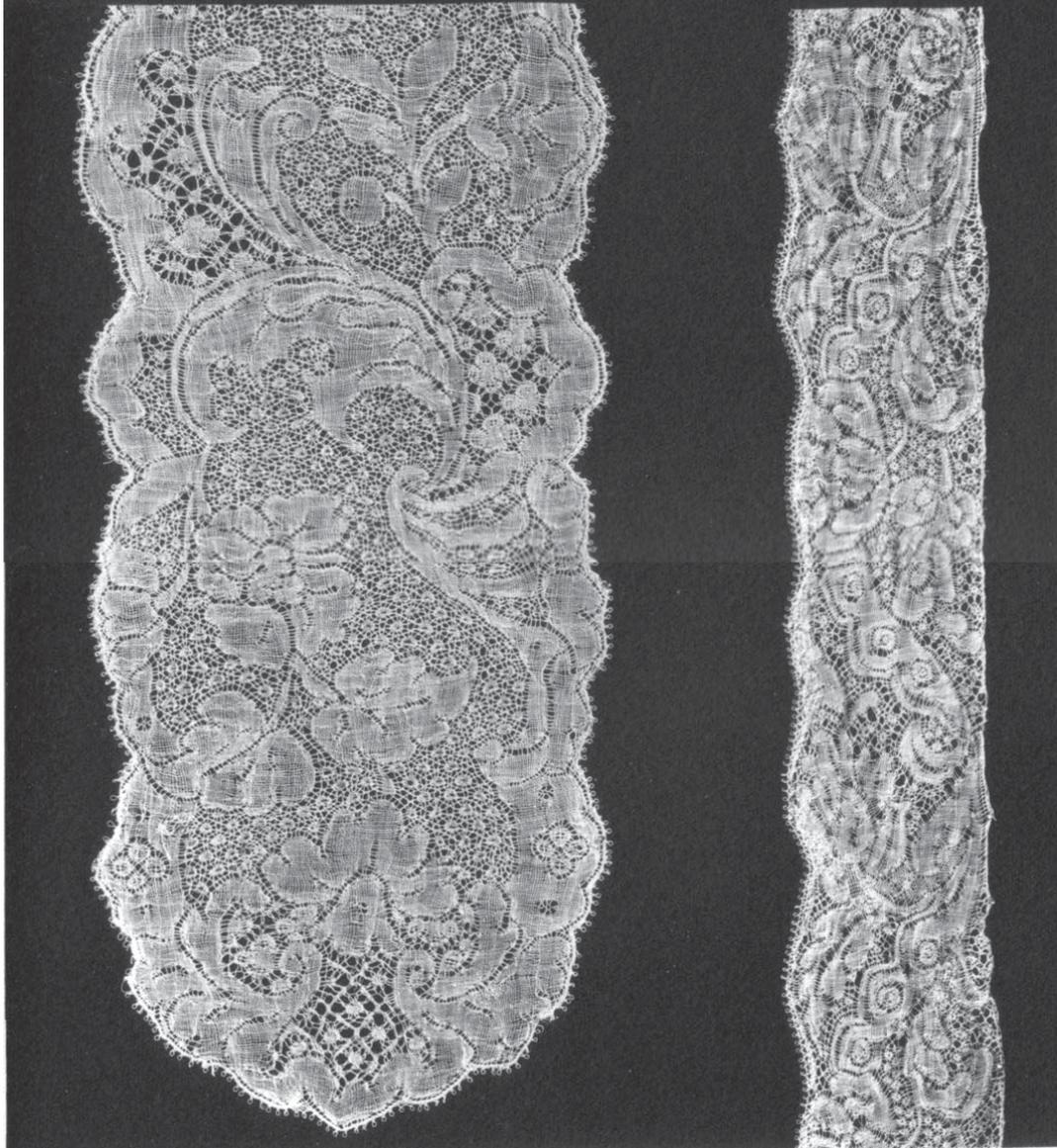


MOITIÉ DE L'EXTREMITÉ D'UNE CRAVATE D'HOMME
(Commencement du XVIII^e siècle)

PLANCHE IX



N° 2



N° 1

N° 3

DENTELLES DE BINCHE

(Collection de Mine A. L.)

J. P. GATICA FRÈRES, PARIS



BARBE DE VALENCIENNES
(Époque Régence)

AN. GUYOT FRÈRES, PARIS.

(Collection de Mme A. L.)

D'une grande solidité, qui s'alliait à une merveilleuse finesse, les dentelles sorties des ateliers valenciennois étaient très demandées à Bruxelles, Anvers, Paris et dans différentes villes de France. On les recherchait également en Angleterre, en Espagne, dans les Indes occidentales et l'Amérique espagnole ; on en expédiait une assez grande quantité à Lima par Cadix. Leur prix variait de 10 à 150 livres l'aune. On confectionnait des garnitures pour femme, dont le prix pouvait monter jusqu'à 2,500 et 3,000 livres l'aune¹.

De toutes les marchandises qui se fabriquaient dans la ville, il n'y en avait pas où la main-d'œuvre eût plus de part, et les frais de cette main-d'œuvre étaient proportionnels à la valeur des différentes pièces de dentelles².

L'objet de leur commerce ne pouvait être mis en comparaison avec celui des batistes et des linons, qui s'élevait annuellement à plus de 4 millions de livres, mais il atteignait déjà 2 à 300,000 livres et l'emportait de beaucoup sur celui des dentelles de Malines, Lille et Arras, qui se pratiquait aussi dans la ville³.

Les dentelles de Valenciennes payaient encore, en 1735, 9 livres à la livre pesant pour l'entrée de l'ancienne France et devaient, en outre, 5 sols à la pièce pour droit de marque à Paris⁴.

1. Arch. dép., Intendance du Hainaut, C 325². — ROLAND DE LA PLATIÈRE, *Encyclopédie méthodique. Manufactures et métiers*, t. I, p. 246.

En 1731, le comte de Lucé recevait en cadeau de la municipalité six paires de poignets de dentelles avec fourchettes et jabots, plus une coiffure, le tout du prix de 5,018 livres (CAFFIAUX, *ouvr. cité*, p. 315).

2. Arch. dép., Intendance du Hainaut, C 325².

3. Ibid.

4. Ibid.



DESSIN PIQUÉ (MUSÉE DE VALENCIENNES)